

10^{ème} CONFERENCE PERMANENTE DU SRDE

- 2 juin 2010 -

**MISE EN ŒUVRE
DU SCHEMA REGIONAL
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**CONFERENCE PERMANENTE
du
2 juin 2010**



**1.
Etat d'avancement
au 31 mars 2010**

Les 8 enjeux du SRDE – Etat d'avancement au 31 mars 2010

- **La Création Transmission d'entreprises** (Programme Régional pour la Création et la Transmission des Entreprises)
 - **Le développement de l'Artisanat** (Programme Régional pour le Développement de l'Artisanat)
 - **Commerces – Services** (Programme Régional de Dynamisation des Entreprises Commerciales et de Services)
 - **Les Pôles de compétitivité et d'excellence économique**
 - **L'innovation et la valorisation économique de la recherche**
 - **L'action à l'international**
 - **Les outils financiers**
 - **Les technologies de l'information et de la communication**
 - **L'Economie Sociale et Solidaire** (Programme Régional de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire)
 - **Les Plans Locaux de Développement Economique (PLDE)**
-
- **La mise en œuvre du FEDER par la Région (Axe 1)**
 - **Le Plan Rebond**
 - **Le Plan 2000 PME**





La Création Reprise Transmission d'Entreprise

Enjeu n°1 du SRDE : accompagner la création et la transmission d'activités.



Objectifs

Le renouveau du tissu économique de la région passe par la création de nouvelles entreprises. Les efforts déployés en 2001 dans le cadre du PRCTE portent désormais leurs fruits et la région comble son retard.

Il a été d'ores et déjà acté un certain nombre de points, à savoir :

- Atteindre 15.000 créations d'entreprises en 2009 pour arriver progressivement à 20.000 créations en 2013.
- Développer la sensibilisation des porteurs de projets et la part de créateurs ayant recours aux réseaux de conseil et de financement.
- En 2009, ce sont 20 308 870 euros qui seront programmés pour le budget prévisionnel du PRCTE.
- Une relance de la campagne de communication en 2009 .
- Un parcours du créateur revisité.
- Développement de l'outil extranet du PRCTE.

Au 31 décembre 2009, on recensait 24 085 entreprises créées.



Tableau 1 : les 3 axes du plan

AXES	OBJECTIFS
1 – Soutenir la création	<ul style="list-style-type: none"> • créer 15.000 entreprises par an, dont 12.000 créations pures, dont 50% ayant bénéficié d'une intervention dans le cadre du PRCTE ; • créer une prime d'intéressement à la pérennité de l'entreprise à 1 an et à 3 ans.
2 – Soutenir la transmission	<ul style="list-style-type: none"> • améliorer la pérennité des entreprises devant être reprises ou transmises ; • rencontrer tous les chefs d'entreprises de plus de 55 ans ; • sensibiliser les banques, agences immobilières, experts comptables ; • renforcer la lisibilité du programme : un numéro vert, un guichet unique ; • créer une formation spécifique à la reprise d'entreprise ; • sensibiliser à la reprise dans les centres d'apprentissage ; • créer un fonds spécifique pour soutenir la transmission.
3 – Poursuivre l'effort de communication	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser les médias grand public (100 spots à la télévision), la presse... • utiliser les vecteurs de l'enseignement (rectorat) ; • organiser des visites d'entreprises ; • valoriser cet effort dans la campagne de communication « <i>la Créativallée</i> ».

Tableau 2 : le bilan au 31 mars 2010

L'année 2009 a été marquée par l'émergence du **PRCTE 2010-2013** dont l'objet est d'une part de développer et d'optimiser des nouveaux outils dédiés aux créateurs repreneurs et, d'autre part, de passer de **15 000 à 20 000 créations par an** en orientant les actions vers de nouvelles cibles (jeunes, femmes, auto-entrepreneurs...).

	OBJECTIFS 2009	RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2009
1 - Soutenir la création	<p>Soutenir les porteurs de projets dans leurs démarches de création-reprise d'entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 24.000 accueils individuels ; • 56.000 heures d'accompagnement. <p>Pérenniser les entreprises nouvellement créées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 34.000 heures de suivi • objectif de 1.660 primes d'intéressement à la pérennité. <p>Service d'Amorçage de projets : poursuite des objectifs 2007.</p>	<p>Au 31 décembre 2009, on recensait 24 085 entreprises créées.</p> <p>Ce nombre a augmenté de 81 % par rapport à l'année 2008. L'augmentation observée pour la région est proche de celle observée en France hors Ile-de-France sur la même période (+ 81 %).</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 781 accueils individuels ; • 63 467 heures d'accompagnement ; • 40 692 heures de suivi ; • 3 Services d'Amorçage de Projet nouvellement soutenus • 193 actions de sensibilisation en milieu scolaire, qui ont permis de toucher 3.211 élèves de lycées et de Centres de formation des apprentis ; • soutien à la Maison de l'Entreprenariat, regroupant 35 établissements.
2- Soutenir la transmission	<ul style="list-style-type: none"> • 2.600 chefs d'entreprises rencontrés individuellement ; • 6 ateliers « repreneurs » ; • sensibilisation des chefs d'entreprises au travers d'un média presse local. 	<ul style="list-style-type: none"> • poursuite des rencontres individuelles des chefs d'entreprises • 44 parutions dans la presse quotidienne régionale ;
3 - Poursuivre l'effort de communication	<p>Mise en œuvre d'un plan de communication de grande envergure pour promouvoir la création-transmission d'entreprise auprès du grand public.</p> <p>Poursuite de l'activité des sites : www.jecree.com, www.jereprends.com, www.demainjecree.com</p>	<p>Reprise de la campagne JE CREE / JE TRANSMETS en Nord - Pas de Calais sur la période septembre/novembre 2009 à travers un Plan Média conséquent : cinéma, télévision, affichage, insertions presse, sites internet, e-mailing, campagne SMS.</p> <p>Le site internet - www.jecree.com a généré 1 056 054 connexions au 31 décembre 2009. Plus de 4 525 personnes sont abonnées à la lettre bihebdomadaire « jecrée ».</p> <p>Le site internet dédié à la reprise - transmission d'entreprises www.jereprends.com lancé le 29 janvier 2007, a généré environ 151 103 connexions pour 336 abonnés à la lettre d'information « jereprends ».</p>

		<p>Le site internet « demainjecree.com », destiné aux jeunes, mis en ligne dans sa version transitoire début septembre 2007, a généré sur la même période 15 074 connexions. (pas d'abonnement possible à ce jour).</p> <p>Au total, au 31 décembre 2009, 1 222 231 visites ont été enregistrées (4 861 abonnés).</p> <p><u>Les nouveautés :</u></p> <p>En 2009, plusieurs évolutions ont été apportées au site jecree.com :</p> <ul style="list-style-type: none"> • modification de la navigation principale du site ; • modification de la structure de la page d'accueil ; • modification de la structure de la newsletter ; • etc. <p>Le site www.jereprends.com va évoluer dans le même sens en 2010.</p> <p>L'année 2009 aura également été consacrée à la structuration de la version définitive du site www.demainjecree.com qui a été mis en ligne au 1^{er} janvier 2010.</p>
		ET AU 1^{ER} TRIMESTRE 2010
		<p>Poursuite de l'augmentation du nombre de créations avec 8 089 entreprises créées par rapport au 5 818 du 1^{er} trimestre 2009.</p> <p>Le volume d'accueil et d'accompagnement suit cette tendance.</p>



Informations complémentaires : l'extranet du PRCTE

L'Extranet est un outil incontournable dans les mois et années à venir, avec une diversification de ses activités, de ses missions et une nouvelle ergonomie, un report d'activité, des analyses statistiques, la mise en place d'enquêtes mais aussi un outil de communication par zone d'emploi par la mise en place de lettres territoriales, permettant d'avoir une photographie régulière de la création d'entreprise à l'échelle locale et régionale.

Le Développement de l'Artisanat

Enjeu n°1 du SRDE : accompagner la création et la transmission d'activités.



Au 1^{er} janvier 2008, la région Nord - Pas de Calais comptait 37.600 entreprises artisanales employant 118.000 salariés (10% de la population active régionale) et formant 9.000 apprentis par an.

L'ambition du Plan Régional de Développement de l'Artisanat 2007-2013 est d'amener la région Nord - Pas de Calais au tout premier rang national en terme de développement de l'artisanat.

Le Plan Régional de Développement de l'Artisanat, se donne comme objectif :

- passer de 38.000 à 55.000 entreprises artisanales ;
- passer de 118.000 à 160.000 salariés.

Il se décompose en 5 axes :

Tableau 1 : les 5 axes du P.R.D.A.

Objectifs

AXES	OBJECTIFS 2007 - 2013
1 – Favoriser la création d'entreprises	Passer de 3.800 créations d'entreprises par an en 2006 à 6.000 à l'horizon 2013 et accompagner 50% des créations annuelles les premières années.
2 – Encourager la transmission et la reprise d'entreprises	Passer de 450 entreprises transmises par an en 2006 à 1.600 à l'horizon 2013 et rencontrer systématiquement tous les chefs d'entreprises de plus de 50 ans pour les accompagner dans leur transmission.
3 – Développer les entreprises artisanales	2.000 entreprises artisanales par an concernées en 2013 par des actions collectives.
4 – Financer les entreprises	600 entreprises financées par an au travers d'outils financiers spécifiques (avances remboursables, subventions, accès au crédit bancaire.
5 - Promouvoir l'artisanat régional	Mettre en place un plan de communication ambitieux qui s'appuiera notamment sur le portail régional numérique de l'artisanat.

En terme de modalités d'intervention financière, le PRDA 2007-2013 propose

➡ *Plusieurs outils financiers :*

- Les prêts d'honneur en faveur de la création d'entreprises artisanales;
- les avances remboursables pour la reprise ou le développement d'entreprises artisanales ;
- le fonds de garantie pour les créations, reprises et développement des entreprises artisanales ;

- *Une panoplie d'actions collectives*, dont la maîtrise d'ouvrage est principalement assurée par la Chambre de Métiers et de l'artisanat, couvrent un large soutien aux artisans, tel que l'accompagnement en ressources humaines, au développement de l'activité commerciale, à la gestion, etc.

Tableau 2 : le bilan au 31 mars 2010

AXES	OBJECTIFS 2009	RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2009 ET AU 1 ^{ER} TRIMESTRE 2010
1 – Favoriser la création d'entreprises	5.025 entreprises créées	1.943 entreprises créées
2 – Encourager la transmission et la reprise d'entreprises	656 entreprises transmises	589 entreprises transmises
3 – Développer les entreprises artisanales (développement commercial et organisationnel, amélioration de la gestion des ressources humaines, modernisation, etc.)	1.450 entreprises accompagnées	1.775 entreprises accompagnées
4 – Financer les entreprises	500 entreprises financées	Outils financiers opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> • le fonds de garantie artisanat ; • l'avance remboursable développement ; • l'avance remboursable reprise.
5 - Promouvoir l'artisanat régional	Lancement d'une campagne régionale de communication	Nouvelle campagne en 2010

Commerces et services

Enjeu n°1 du SRDE : accompagner la création et la transmission d'activités.



Objectifs

Dans le cadre du S.R.D.E, l'ambition du **Programme Régional de Dynamisation des Entreprises Commerciales et de Services (PRDECS) 2009-2013** est de **favoriser les conditions d'évolution du commerce et des services** en poursuivant les objectifs suivants :

- 1) maintien et développement de l'activité économique** liée à ce secteur en identifiant et en s'adaptant aux évolutions sociétales (répondre aux besoins des habitants pour créer le commerce et les services du futur) ;
- 2) veiller à la cohésion et à l'équilibre territorial** pour garantir une même offre de commerces et de services sur l'ensemble du territoire ;
- 3) intégrer les préoccupations liées au développement durable** comme par exemple : le maintien et le développement du lien social, la prise en compte de la protection de l'environnement et la mise en œuvre d'une gouvernance adaptée.

Ce programme partenarial a été présenté pour avis à la Conférence Permanente du SRDE du 2 décembre 2009 et est mis en œuvre au sein d'une convention cadre et d'une convention d'objectifs et de moyens.



Tableaux 1 : les 5 axes du P.R.D.E.C.S. et les bilans fin 2009 et au 31 mars 2010

Bilan

AXES	OBJECTIFS 2009	RESULTATS EN 2009
2 – Soutenir la création, transmission et reprise d'entreprises	+ de 3 % de création, transmission et reprise d'entreprises	12 231 créations-reprises d'entreprises (+ de 75 % par rapport à 2008)
3 – Développer les entreprises commerciales et de services	100 entreprises financées et 400 entreprises accompagnées	- 89 entreprises financées - 1426 entreprises accompagnées dans le cadre de démarches collectives
4 – Soutenir les démarches territoriales	84 démarches territoriales	97 démarches territoriales

AXES	OBJECTIFS 2010	RESULTATS AU 1 ^{ER} MARS 2010
1 – Construire une vision régionale en matière d'équipement commercial	Tenue de 2 conférences permanentes sur le commerce	Organisation technique de la 1 ^{ère} conférence permanente sur le commerce qui aura lieu le 23 juin 2010
2 – Soutenir la création, transmission et reprise d'entreprises	+ de 3 % de création, transmission et reprise d'entreprises	4 997 créations –reprises d'entreprises
3 – Développer les entreprises commerciales et de services	200 entreprises financées et 500 entreprises accompagnées	<ul style="list-style-type: none"> - 5 entreprises aidées - 221 entreprises accompagnées dans le cadre de démarches collectives - 68 Unions Commerciales (UC) mobilisées dans le cadre des rencontres des UC
4 – Soutenir les démarches territoriales	94 démarches territoriales	13 démarches territoriales
5 - Communiquer	Travail sur les outils de communication et organisation d'un évènementiel pour 2011	Actions à engager



Les Pôles de Compétitivité et d'Excellence

Enjeu n°2 du SRDE : structurer le territoire régional autour de 6 pôles de compétitivité et 11 pôles d'excellence économique.



Objectifs

« Dans une économie de plus en plus ouverte, la volonté de tous les acteurs de s'organiser sera l'élément clef de leur capacité de résistance et de l'adaptation du tissu économique régional ».

L'Etat a lancé le 25 novembre 2004 un appel à projets " *Pôles de Compétitivité* " destiné à accroître la compétitivité de l'industrie française en mobilisant le potentiel d'innovation. « Un pôle de compétitivité se définit comme la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets innovants ».

Les dynamiques de filière doivent être fortement soutenues face à des évolutions de plus en plus rapides. L'avenir des entreprises dépend très largement de leur capacité d'anticipation et d'innovation et de leur aptitude à s'internationaliser. La logique de filière s'impose pour mobiliser et mutualiser l'expertise et les moyens touchant à la recherche, au transfert de technologie, au développement à l'international et à la formation des hommes.

Il est proposé de structurer l'économie autour d'une articulation pôle d'excellence économique - territoire. Chaque territoire, s'il l'accepte, sera chargé d'une mission d'intérêt régional, de conduite, d'animation et de promotion d'un ou plusieurs pôles d'excellence économique. Cette mission intégrera l'ensemble des acteurs régionaux et positionnera le pôle d'excellence au niveau national voire international. Cette logique n'est pas stricte et ne cloisonnera pas les territoires et les secteurs : c'est souvent de la transversalité que naît l'innovation. Les coopérations entre pôles et entre territoires sont encouragées.

Chaque pôle sera animé par une structure capable de construire un réseau régional de compétences et de répondre aux demandes formulées par les entreprises, ce qui nécessite une reconnaissance mutuelle et collective du rôle de chacun.

Bilan

Les Pôles de compétitivité

En 2008, les 6 pôles de compétitivité de la Région Nord - Pas de Calais ont été évalués. Quatre d'entre eux (*I-TRANS ; PICOM ; Nutrition Santé Longévité et UPTEx*) ont été à nouveau labellisés pour les trois prochaines années et deux (*MAUD et AQUIMER*) ont fait l'objet d'une nouvelle évaluation en 2009 sur les axes pointés comme « insuffisants » lors de cette évaluation.

En 2009, suite à cette évaluation, 4 contrats de performance ont été élaborés pour les pôles re-labellisés. Ces contrats, signés par la Région ont été présentés en commission et dessinent le feuille de route technologique des pôles jusqu'en 2011.

Les pôles **MAUD** et **AQUIMER** sont toujours en attente de réponse de l'Etat suite à l'évaluation nationale de 2009.

Les Pôles régionaux d'excellence économique

11 pôles d'excellence ont été actés par le SRDE. Les enjeux pour la région, quel que soit le pôle d'excellence sont l'innovation (au sens large), le développement des PME/PMI et la réflexion sur le lien GE/PME-PMI, la visibilité/promotion régionale, nationale et internationale, le capital humain, la veille/l'intelligence économique et anticipation, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Ces éléments sont repris dans le document du SRDE du 2/12/2008 sous l'intitulé « Pôle d'excellence mode d'emploi ».

4 pôles d'excellence ont été présentés au SRDE du 2 décembre 2008 (Plasturgie - Logistique - Bois - Images). Ces 4 pôles ont fait l'objet d'une présentation détaillée dans le document remis pour cette séance du SRDE.

3 ont été présentés au SRDE du 19 juin 2009 (Eco -entreprise - Mécanique - Agroalimentaire).

Les autres **pôles d'excellence régionaux sont en cours de finalisation et feront l'objet d'une présentation au SRDE de l'année 2010** (BTP - Maîtrise de l'environnement industriel - Automobile - Tourisme).

Néanmoins les travaux ont été menés en 2009 :

- Finalisation des travaux pour le pôle BTP,
- Choix d'un prestataire pour l'étude du pôle « Maîtrise de l'environnement Industriel »,
- Réalisation d'une étude stratégique sur l'automobile en région Nord Pas de Calais et cofinancement de l'action ASPARANCE en faveur des équipementiers automobiles avec l'ARIA (60 entreprises ciblées).

1 – MODALITES D'INTERVENTION DE LA REGION CONCERNANT LES POLES REGIONAUX D'EXCELLENCE

A) Un constat : Les dynamiques de filières doivent être soutenues face à des évolutions rapides et l'avenir des entreprises dépend très largement de leur capacité à anticiper, innover, s'internationaliser et penser la formation, les emplois et compétences de demain.

B) Un principe : Encourager les partenariats d'entreprises, centres de recherche, organismes de formation pour favoriser le développement de la richesse et de l'emploi des PME/PMI régionales.

C) Une méthode :

- 1- **Un ou des territoires « volontaires »** pour porter une mission d'intérêt régional, notamment en raison d'un nombre significatifs d'entreprises situées sur ces territoires et/ou de projets structurants.
- 2- **Des acteurs économiques légitimes** pour élaborer une stratégie d'action régionale. Stratégie qui répond aux attentes des entreprises et aux enjeux de développement du secteur.
- 3- **Des acteurs de la recherche, publique et privée, des centres de formation** partenaires du développement des entreprises.
- 4- La prise en compte des **éléments clés** d'une réussite économique :
 - l'innovation (technologies-clés, process/procédés, marché, système d'organisation) ;
 - le développement d'actions de promotion d'envergure régionale, nationale et internationale ;
 - le capital humain des entreprises : formations, recrutement de compétences spécifiques – ex : innovation, international – analyse des besoins en compétences à moyen terme ... ;
 - le développement des PME/PMI : liens grands groupes/PME, actions favorisant la prise en compte de leurs besoins spécifiques ;

- la veille et l'intelligence économique ;
- la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

5- Un **programme d'actions, à 3 ans**, qui :

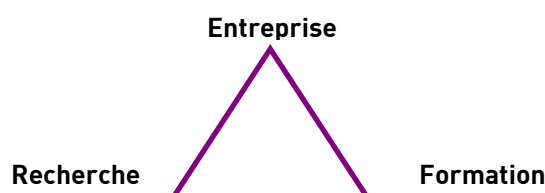
⇒ organise les liaisons avec l'ensemble des « dispositifs » régionaux :

- la plate-forme innovation et valorisation de la recherche « j'innove » ;
- les organismes pour le Développement de l'Intelligence Economique (ADIT, ARIST, Vigilances) ;
- les autres pôles de compétitivité et d'excellence (en Région et France) ;
- l'Espace International : programme d'actions concertées de la région et de CCI international, en lien avec l'Etat (Ubifrance) ;
- les outils financiers de l'innovation (Fonds régional de l'innovation) et du développement ;
- les acteurs/dispositifs des compétences et des formations : groupes expert/métier, Schéma Régional des Formations, CPEC ... ;
- les Programmes Locaux de Développement Economique (PLDE) du ou des territoires porteurs du pôle d'excellence.

⇒ Chiffre les résultats attendus, notamment en matière de :

- projets de R&D ;
- projets collaboratifs entreprises/centres de recherche ;
- PME/PMI impliquées dans le pôle ;
- projets d'investissements ;
- actions menées à l'international ;
- outils développées pour la promotion du secteur ;
- salons organisés ;
- actions en direction du capital humain (GPEC, formations, recrutement, conditions de travail, etc) ;
- projets prenant en compte la RSE (critères environnement et développement humain).

6- Une **gouvernance adaptée** aux enjeux des pôles d'excellence : le pilotage d'un programme d'actions. Les acteurs directement impliqués dans la réalisation des projets : entreprises, universités, centres d'expertises scientifique et technique, organismes de formation sont les 3 piliers d'un pôle d'excellence.



Les acteurs impliqués dans les conditions de la réussite des projets : les Elus de collectivités (Région et établissement publics de coopération intercommunale) et des chambres consulaires sont des relais territoriaux capables de mobiliser des moyens humains et financiers pour accompagner cette stratégie. Ils accompagnent, par ailleurs, les projets structurants nécessaires à la filière.

Autour de ces deux grandes familles d'acteurs gravitent l'ensemble des organismes régionaux qui soutiennent l'action des pôles d'excellence par des expertises et conseils :

- la plate-forme de recherche et de valorisation de l'innovation ;
- les structures en charge de l'intelligence économique ;
- les relais pour le développement à l'international ;
- les pôles d'excellence et de compétitivité dont les domaines d'activités sont proches ;
- l'ARACT sur l'analyse de l'amélioration des conditions de travail ;
- ...

Les **partenaires sociaux** ne sont pas directement impliqués dans cette gouvernance des pôles mais seront informés des programmes et résultats à travers :

- le SRDE ;
- les PLDE du ou des territoires concernés par le pôle.

7- Une **organisation opérationnelle « légère »** qui fédère les acteurs, tient compte de « l'histoire » de la filière et pilote le programme.

A l'instar des 6 pôles de compétitivité organisés sous la forme associative, les pôles d'excellence peuvent :

- co-opter l'acteur qui portera le programme d'actions : association existante qui modifie ses statuts pour mettre en œuvre cette nouvelle mission d'intérêt régional, organisme consulaire qui porte le développement du pôle durant une 1^{ère} étape ...
- créer une nouvelle association dont l'objet unique sera la mise en œuvre du pôle d'excellence régionale. Cette association sera nécessairement « légère » et devra s'adosser sur les acteurs préexistants afin de répartir la charge de travail.

D) Des moyens humains et financiers

Un soutien financier pour l'animation et la coordination du plan d'actions des pôles et ce en lien avec l'Etat et les EPCI.

Un soutien en ingénierie sur les axes de travail.

Un soutien financier des actions, sous la forme du financement d'actions collectives en direction des PME/PMI.

Un soutien financier pour les projets de R&D (le Fonds régional de l'innovation).

Un soutien financier pour l'étude et le financement des projets structurants.

Ces soutiens spécifiques aux principaux axes des pôles d'excellence seront complétés par l'ensemble des aides aujourd'hui mis en œuvre par la Région et ses partenaires en direction des PME/PMI, dès lors que d'autres besoins émergent (ex : contrat de développement pour des investissements, Fonds spécial d'implantation, diagnostics « environnementaux », etc).

2 – ELEMENTS MARQUANTS 2009 ET 1^{ER} TRIMESTRE 2010 POUR LES POLES DE COMPETITIVITE

Pôle de Compétitivité - UPTEx	
Axes prioritaires	2 domaines sont définis : <ul style="list-style-type: none"> • les Matériaux Textiles Avancés (MTA) • les Technologies de la Perception d'un Produit par les Sens (TPPS).
Cumul des projets de R&D labellisés	50 projets ont été labellisés depuis janvier 2006, par le CEST (Comité Economique Scientifique et Technique), organe de labellisation du pôle UP-tex (dont 12 depuis le 1 ^{er} janvier 2009).
Nombre d'entreprises régionales impliquées dans les projets de R&D dont PME	10 entreprises de la Région ont été impliqués en 2009 dans des projets de R&D dont 9 PME.
Cumul projets de R&D financés	35 projets sont financés comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • 9 par le FUI dont 5 co-labellisés • 13 par OSEO • 3 au plan Européen • 3 par l'ANR • 3 régionaux (Conseil Régional, DREAL) • 1 national (concerne le CETI) • 3 autres financeurs (ADEME, Agence de l'eau) Pour un total de projets financés de 56.688.157 €.
Actions en direction des PME/PMI régionales	Mise en œuvre du dispositif d'accompagnement UP-tex/PME par le renforcement des ressources et des compétences à destination des PME existantes et par la mise en place de programmes d'accompagnement et de formation des dirigeants. Accompagnement des PME dans l'émergence de projets collaboratifs d'innovation.
Actions de communication (Région/France/international)	Avec la région Nord Pas-de-Calais, le pôle a lancé CROSSTEXNET, projet ERANET sur les matériaux textiles avancés qui a été inauguré le 24 Novembre 2009. Le pôle a également créé une newsletter sur les développements technologiques. Des manifestations scientifiques ou académiques de caractère international ont été organisées.
Actions formation et développement des compétences	Le pôle souhaite jouer un rôle à 3 niveaux : <ul style="list-style-type: none"> • au niveau de la formation continue et professionnelle en tant que prescripteur et labellisateur de formations adaptées aux besoins des entreprises. • au niveau de la formation initiale en favorisant la promotion de la formation à l'entrepreneuriat technologique et la mise en place de formations, de type post-master, mutualisées et de renommée européenne. • au niveau prospectif en étant un partenaire de référence dans la réflexion sur les compétences –clés pour l'avenir. Le programme d'actions mis en œuvre dès 2009 a porté sur l'élaboration du plan de formation du pôle sur les 3 niveaux précédemment définis. Ce plan de formation a été élaboré avec l'ensemble des partenaires concernés –services de l'Education Nationale - services de l'Etat, institutions de formations, entreprises et Région Nord - Pas de Calais.
Projets structurants du Pôle	Le Centre Européen des Textiles Innovants, centre de recherche, de prototypage et de petites séries est passé de la dimension projet à la dimension réalité avec le démarrage des travaux sur le site de l'union et les premières commandes de matériels. Le pôle UP-tex devrait porter la préfiguration de l'équipe du CETI pour l'année 2010.

Pôle de Compétitivité - AQUIMER	
Axes prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> • l'exploitation rationnelle et durable des espèces pérennes et la valorisation des produits et des co-produits de la pêche et de l'aquaculture • le renforcement de la technicité et de l'environnement des entreprises • l'amélioration de la sécurité sanitaire.
Cumul des projets de R&D labellisés	47 projets ont été labellisés depuis janvier 2006 dont 9 depuis le 1 ^{er} janvier 2009
Nombre d'entreprises régionales impliquées dans les projets de R&D dont PME	Ces projets ont concerné 27 PME et 7 Groupes dans la région Nord - Pas de Calais.
Cumul projets de R&D financés	31 projets de R&D collaboratifs ont reçu des financements de 2005 à octobre 2009.
Actions en direction des PME/PMI régionales	<p>Accompagnement d'entreprises de la filière dans leurs problématiques ou projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation avec l'interlocuteur ou le centre de compétence adéquat, • Conseil sur les prestations les plus aptes à les satisfaire, • Aide pour identifier les possibilités de financement et pour monter les dossiers correspondants, • Suivi de l'étude.
Actions de communication (Région/France/international)	<p>Refonte des outils de communication suite au changement de nom du Pôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conception d'un nouveau logo et d'une enseigne, • conception d'une plaquette bilingue (français/anglais), • réaménagement du site Internet avec traduction. <p>Poursuite de la présence du Pôle sur les salons Publications dans la presse Parution du magazine d'information Impulsion</p>
Actions formation et développement des compétences	Participation aux groupes de travail dans le cadre du Contrat d'Etude Prospective mené en région.
Action pouvant être valorisée dans le cadre du Développement Durable	
Missions à l'étranger	Poursuite des collaborations initiées avec le Québec et le Maroc. Réalisation d'une étude prospective sur le marché asiatique.
Projets structurants du Pôle	Le Centre de Veille, qui vise à transmettre à l'ensemble des professionnels du secteur des produits aquatiques les éléments issus de l'actualité scientifique, technique, économique et réglementaire. La phase de création du Centre de Veille a été lancée courant 2006 et s'est terminée en juin 2009. L'outil existe aujourd'hui ; il s'agit désormais de le pérenniser et d'étoffer son contenu.
Principaux résultats obtenus en matière économique	Non mesurés à ce jour, les projets de R&D sont encore en cours de réalisation.
Bonne pratiques repérées à capitaliser	<p>Assistance à maîtrise d'ouvrage (recherche de partenaires, rédaction des dossiers de demande de financement, rédaction des accords de consortium, coordination technique, suivi administratif et financier, liquidation des dossiers, ...).</p> <p>Veille : collecte et traitement de l'information.</p>

Pôle de Compétitivité - MAUD	
Axes prioritaires	Le Pôle a pour objectif de favoriser la création d'activités économiques nouvelles et leur structuration dans les filières - les Arts de la table, l'Industrie graphique et l'Emballage/Packaging - les produits biosourcés en renforçant les synergies entre tous les acteurs et partenaires et toutes les compétences de la région Nord - Pas-de-Calais.
Cumul des projets de R&D labellisés	34 dont 14 en 2009.
Nombre d'entreprises régionales impliquées dans les projets de R&D dont PME	72 entreprises dont 25 PME.
Cumul projets de R&D financés	26 projets financés (dont 9 en 2009) ; budget total de dépenses : 36M€
Actions en direction des PME/PMI régionales	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'ateliers thématiques afin d'apporter aux entreprises un état de l'art sur une technologie clé en relation avec les quatre champs thématiques du pôle • Lancement du programme d'Intelligence Economique (IE) en partenariat avec le CEIS et qui fait l'objet d'une convention avec l'INPI • Feuilles de route Casciopée en partenariat avec l'ARIST, pour construire avec les entreprises leur feuille de route technologique • Un appel à projet pour faire émerger des projets innovants dans les champs thématiques du pôle • Des études amont, afin de faire un état de l'art complet sur une technologie commune à plusieurs entreprises en partenariat avec les pôles et organismes institutionnels.
Actions de communication (Région/France/international)	5 lettres d'information électronique. Plaquette institutionnelle version française-anglaise. Lancement de la version anglaise du site internet. Commission européenne : partenariat avec CCIGL/Euralia/YTES. Participation à 11 salons dont 2 à l'International.
Actions formation et développement des compétences	Inscrit au plan d'action 2010.
Missions à l'étranger	
Projets structurants du Pôle	<ul style="list-style-type: none"> • l'Institut Michel Eugène Chevreul, centre de recherche fondamentale, labellisée par le CNRS • le CREPIB (12 M€ projet structurant à venir - Centre de Recherches et d'Essais de matériaux Plastiques Innovants Biosourcés qui va se construire à proximité du CRITTM2A
Principaux résultats obtenus en matière économique	Non mesuré à ce jour, les projets de R&D sont encore en cours de réalisation.
Bonne pratiques repérées à capitaliser	Procédure et grille de notation pour comité labellisation. Formalisation des comités opérationnels. Constitution de 4 collèges distincts au conseil d'administration (PME/PMI, Industries, R&D/Marketing, Formation).

		Nombre projets	Nombre d'entreprises	Coût total	Etat	Région	EPCI	Europe	Privé
2005	ANR	0	0	0	0	0	0	0	0
	FUI	0	0						
	Oséo	0	0						
2006	ANR	0	0	4.830.000 €	1.130.293 €	549.492 €	0	170.215 €	2.980.000 €
	FUI	3	7						
	Oséo	0	0						
2007	ANR	1	0	4.063.929 €	497.228 €	1.210.000 €	0	0	2.356.701 €
	FUI	0	0						
	Oséo	3	2						
2008	ANR	2	0	14.926.950 €	2.836.380 €	1.367.858 €	137.000 €	1.311.858 €	9.273.854 €
	FUI	2	4						
	Oséo	4	4						
2009	ANR	4	0	8.892.323 €	2.365.829 €	1.083.000 €		203.000 €	5.240.494 €
	FUI	1	1						
	Oséo	4	4						

Pôle de Compétitivité - I-TRANS	
Axes prioritaires	<p>Construire le premier pôle européen pour la conception, la construction, l'exploitation compétitive et la maintenance des équipements et systèmes de transport innovants, en terme de part de marché, d'innovation, de croissance, et d'attractivité.</p> <p>3 axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration environnementale : Optimiser la gestion de l'énergie ; Optimiser les bruits et vibrations ; Réduire l'empreinte carbone • Qualité et sécurité de l'exploitation : Sécurité, fiabilité et sûreté des modes de transport ; Développer la capacité du système ferroviaire ; Développer la co-modalité, rendre les transports attractifs et accessibles • Compétitivité : Améliorer l'efficacité et la flexibilité industrielles ; Développer de nouveaux modèles de faisabilité socio-économiques de l'innovation
Cumul des projets de R&D labellisés	82 projets (62 d'innovation, 20 de recherche), 197,5 M€ 27 projets (21 d'innovation, 6 de recherche), 68 M€
Nombre d'entreprises régionales impliquées dans les projets de R&D dont PME	63 entreprises régionales, dont : <ul style="list-style-type: none"> • 33 PME (évolution : +5 en 2009) • 19 grandes entreprises (+3 en 2009) • 11 associations ou institutions ou syndicats (+2 en 2009)
Cumul projets de R&D financés	54 projets financés ; budget total de dépenses : 117,7M€
Actions en direction des PME/PMI régionales	AMI i -Trans : Appel à Manifestations d'Intérêts, lancé en avril 2009, en lien avec les associations professionnelles et j'innove. 16 candidatures recueillies. 11 projets collaboratifs en cours de montage suite à cette action.
Actions de communication (Région/France/international)	SIFER 2009 - Lille Congrès ITT'09 - Paris ITST'09 - Lille Just in Log, Dourges Salons CRÉER, Lille Rencontres Business to research, Amiens Semaine de l'innovation en NPdC et Picardie Journées Mobilis
Actions formation et développement des compétences	Un Comité de programme dédié à la formation et au management des connaissances. 12 formations de niveau supérieur à la licence labellisées. Un Mastère Spécialisé Ferroviaire et Transports Guidés urbains ouvert en sept. 08 (ENSIAME + Ecole des Ponts Paris) Une nouvelle vague en cours d'examen
Missions à l'étranger	Congrès mondial ITS Stockholm
Projets structurants du Pôle	<ul style="list-style-type: none"> • ERTIF (dont ERIC- plateforme européenne d'infrastructure d'essais ferroviaires, et technopole du valenciennois): Institut Européen de recherche Technologique sur l'Infrastructure Ferroviaire • CADEMCE (Picardie) : plate-forme d'innovation sur le captage électrique ferroviaire • CET : Centre d'essais turbo – CRITT M2A • EXTREMOM : extension des moyens d'essais dans le domaine des matériaux organiques et composites de l'Ecole de Mines de Douai • STEEVE : plate-forme d'innovation sur la sécurité des batteries (Picardie) • LTM sur Littoral-Dourges : mise en place d'une cellule de montage et de pilotage de projets pour les Transports Massifiés en 2009 en partenariat avec la CUDLM et le pôle d'excellence

	<p>EURALOGISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Usine agile – en partenariat avec l'ARIA • 2MI : démonstrateurs de mobilité intelligente, en partenariat avec MOVEO et Systematic
<p>Principaux résultats obtenus en matière économique</p>	<p>Implantation à Petite-Forêt de l'Ingénierie mondiale tramway ALSTOM. Ouverture d'une filiale de VIBRATEC (ingénierie vibratoire) à Bruay. Création d'INFODIO. Commercialisation du système d'annonce numérique pour les contrôleurs de bord sur le LYRIA (TGV franco-suisse). Création d'une Agence de SECTOR à Lille (20 emplois de haut niveau dans le domaine de l'Ingénierie Transports). La fontaine d'informations issue de VIATIC est en cours de négociation pour être implantée devant le bâtiment du Louvre-Lens.</p> <p>Impacts sur l'emploi en Nord - Pas de Calais : Retombées directes des projets : 89 emplois créés ; 268 emplois maintenus. Retombées indirectes : 141 emplois maintenus ; 704 prévisions de créations à l'issue des projets.</p>
<p>Bonne pratiques repérées à capitaliser</p>	<p>Prise en charge du travail de réécriture des dossiers pour présentation aux différents financeurs, très bénéfique pour les PME Plate-forme sécurisée permettant la gestion de projet.</p>

		Nombre projets	Nombre entreprises	Coût total	Etat	Région	EPCI	Europe	Privé
2005	ANR ¹	2	18	17.081.618 €	3.787.672 €	1.152.599 €	1.241.166 €	-	9.851.585 €
	FUI ²	2	15						
	Oséo	0	0						
	Autres	4	3						
2006	ANR	3	16	17.281.007 €	5.966.782 €	340.150 €	43 900 €	-	10.526.233 €
	FUI	2	18						
	Oséo	1	1						
	Autres	1	2						
2007	ANR	3	6	12.599.469 €	5.236.834 €	619.101 €	-	-	8.202.057 €
	FUI	2	9						
	Oséo	1	1						
	Autres	2	1						
2008	ANR	2	5	14.763.621 €	3.888.100 €	638.650 €	-	29.847 €	8.298.408 €
	FUI	3	11						
	Oséo	0	0						
	Autres	1	1						
2009	ANR	2	4	20.294.159 €	4.412.311 €	868.939 €	-	4.496.599 €	18.209.949 €
	FUI	5	20						
	Oséo	1	0						
	Autres	2	5						
2010 (1^{er} T)									

¹ Agence Nationale pour la Recherche

² Fonds Unique Interministériel

Pôle de Compétitivité - NSL

Axes prioritaires	L'objectif du Pôle Nutrition Santé Longévité est de créer un environnement et des synergies favorables au développement de procédés et de produits innovants dans les domaines de la prévention, via la nutrition, et du traitement des maladies métaboliques, cardio-vasculaires et associées et/ou de la prévention et du traitement des maladies liées au vieillissement.
Cumul des projets de R&D labellisés	87 projets collaboratifs labellisés représentant plus de 200 M€ de budget de R&D.
Nombre d'entreprises régionales impliquées dans les projets de R&D dont PME	<ul style="list-style-type: none"> • En 2009, 15 projets financés impliquent des entreprises régionales (2 ANR, 3 FUI et 10 Oséo) • Budget total des projets financés en 2009 : 15 M€, 6M€ d'aide accordé
Cumul projets de R&D financés	34 projets financés pour un montant total de 47 M€
Actions en direction des PME/PMI régionales	<p>I) Lancement du dispositif NUTRIPREV : <i>dispositif de soutien et d'aide à l'amélioration nutritionnelle de l'offre régionale de produits agro-alimentaires.</i></p> <p>Depuis le lancement de Nutriprev en 2008, 9 dossiers ont été déposés et financés (dont 6 en 2009) pour un montant total d'aide octroyé de 183,6 K€</p> <p>II) Organisation d'ateliers collaboratifs et de journées thématiques</p> <p>1) Organisation de 2 rencontres privilégiées avec de nouveaux membres : Glaxo Smith kilne (GSK) et Superdiet (groupe Vivasanté). Objectif : présentation de la structure et organisation de rendez-vous individualisés entre les participants.</p> <p>2) Organisation de 6 journées thématiques : Ex : « Nutrition et stratégie de référencement des grandes enseignes ».</p> <p>3) Organisation de 5 ateliers de brainstorming visant à faire émerger de nouveaux projets de R&D.</p> <p>4) Organisation de 3 ateliers « Témoignages et retours d'expérience ».</p>
Actions de communication (Région/France/international)	<p>1) Participation à 3 missions collectives de promotion des Pôles Biotech-Santé organisées par la DGCIS et Ubifrance.</p> <p>2) Participation à 4 événements d'intérêt agro-nutrition spécialisés.</p> <p>3) Accueil de 3 délégations étrangères.</p> <p>4) Organisation d'ateliers inter-pôles.</p>
Actions formation et développement des compétences	Eurasanté propose aux entreprises régionales une aide au recrutement. Cet accompagnement consiste en une présélection de CV, ainsi qu'une aide à la rédaction et publication des annonces. En 2010, 90 accompagnements au recrutement ont été effectués pour le compte de 29 entreprises.
Projets structurants du Pôle	<p>NUTRIPREV – Cf. ci-dessus</p> <p>PURIFUNCTION : <i>Plate forme de recherche technologique sur l'ingénierie des procédés d'extraction et de purification de produits nutri-alimentaires d'intérêt santé.</i></p> <p>Déposé le 2 décembre 2008 à l'appel à projet plates-formes d'innovation (DGE et caisse des dépôts) et pré-sélectionné parmi les 105 projets déposés. Le dossier final a été déposé au groupe de travail interministériel fin février 2010.</p> <p>NUTREVENT : <i>Événement européen de la recherche et de l'innovation en nutrition santé.</i></p> <p>1ère Edition le 17 et 18 Juin 2009.</p> <p>1 000 participants venus des secteurs publics et privés de 21 pays pour développer de nouveaux projets collaboratifs.</p> <p>NutriExpo : 90 exposants,</p> <p>NutriPartnering : rencontre de 180 entreprises et centres de recherche lors de la convention d'affaires.</p> <p>NutriCareer : 120 candidats à la convention de recrutement</p> <p>NutriConference : 116 intervenants</p>

	<p>Projet Eurasport : pôle économique et sanitaire dans le domaine « sport santé ».</p> <p>Lancement d'une fondation de recherche de portée nationale, basée en Région Nord - Pas de Calais.</p> <p>Lancement d'une offre d'accompagnement « sport-santé dans un cadre médicalisé à destination de personnes saines ou malades. Etude d'opportunité-faisabilité du campus d'excellence Eurasport.</p>
<p>Principaux résultats obtenus en matière économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation du centre de R&D Europe de Tate & Lyle : 60 emplois en R&D sur le site de Villeneuve d'Ascq. • Implantation du centre d'expertises (nouveau laboratoire en chimie analytique) de Silliker : 100 emplois nouveaux en Région. • Implantation du centre de décision France de Bayer Schering Pharma au sein du parc Eurasanté : 330 emplois. • Création de la société AlzProtect (5 salariés) • Création de la start-up Intestinal Biotech Développement (3 salariés). • Création de la start-up Calyce Nutrition (2 salariés). • Installation de la société Targeon (4 salariés). • Choix d'extension au domaine de la Nutrition Santé des champs d'activités d'entreprises du secteur Santé et Biotech telles que : Naturalpha, Minakem, Cellial, Genoscreen qui ont parfois donné lieu à des créations de business units dédiées (Minakem, Naturalpha). • Diversification d'entreprises de l'agro - alimentaire vers la Nutrition Santé (via la création de business units ou de filiales ad hoc) : Lesaffre, Roquette, Ingredia, Copalis, SIO, ...
<p>Bonne pratiques repérées à capitaliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un appel à projet commun sur le thème nutrition-santé avec les pôles Wagralim (Belgique) et IAR (Picardie-Champagne-Ardenne). • Participation à des groupes de travail pour l'appel à projet européen ROK (coopération transnationale de clusters « research-driven » régionaux) : l'objectif étant la mise en place d'un supercluster NUTRITION , entre les pôles Food Valley /Pays bas, Oresund Food /Danemark – Suède, Food development/Finlande, Cambridge (ERBI), REUS /Espagne, pôle NSL. • Création d'éléments d'interface dédiés à l'innovation tels que les salons européens Eurobio et Nutrevent.

Pôle de Compétitivité Industrie du Commerce - PICOM

Axes prioritaires	<p>Les thématiques prioritaires du Pôle sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prospective • La dynamique des comportements et modes de consommation • Les univers ubiquitaires • L'organisation de process.
Cumul des projets de R&D labellisés	<p>24 projets ont été labellisés représentant un budget de 35 M€ 14 projets sont en cours d'étude. 7 projets ont été abandonnés ou suspendus.</p> <p>On peut noter un total de 6 projets non technologiques labellisés (2 terminés, 2 en cours de montage, 2 en cours d'étude). 2 projets ont été abandonnés.</p> <p>PICOM est l'un des rares Pôle de Compétitivité en France où l'on retrouve en plus des projets technologiques, des projets non technologiques. Tous ces projets bénéficient de financements par les entreprises.</p>
Nombre d'entreprises régionales impliquées dans les projets de R&D dont PME	36 entreprises régionales dont 23 PME sont impliquées dans des projets ainsi que 16 organismes de recherche.
Cumul projets de R&D financés	24 projets et 35 M€ d'investissements.
Actions en direction des PME/PMI régionales	<p>Mise en place d'un forum des PME innovantes destiné à permettre à des entreprises de présenter leur expertise aux enseignes de la distribution. Forum annuel ICTF dans le domaine des technologies sans contact (initié par Picom avec deux autres pôles : SCS et Minalogic). Participation des PME aux missions internationales. Création de Distribinvest, dispositif de financement pour soutenir les PME innovantes.</p>
Actions de communication (Région/France/international)	<p>Participation à l'espace innovation du salon VAD à Lille Grand Palais (présentation de projets de R&D). Manifestations professionnelles (rencontres PME, rencontres INRIA, manifestation avec la recherche). Lettres d'information. Site internet (en cours de refonte).</p>
Actions formation et développement des compétences	<p>Appui au projet de Campus International de la Distribution Création d'un groupe de travail pour examiner les besoins de formation (initiale et continue).</p>
Missions à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> • Japon en 2007 • Corée en 2008 • Mai 2010 : pays nordiques (Suède et Finlande)
Projets structurants du Pôle	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de constituer une école doctorale dans les sciences de gestion. • Projet U-Shopping pour développer le commerce du futur. • Observatoire des usages • Projet de plate-forme à l'innovation VICICOM
Principaux résultats obtenus en matière économique	Non mesuré à ce jour, les projets de R&D sont encore en cours de réalisation.
Bonne pratiques repérées à capitaliser	<p>Forum annuel des PME innovantes. Rencontre de chercheurs dans un domaine de recherche du Pôle Rencontre nationale INRIA. Etude prospective à 2020. Appui à la démarche collective d'espace régional innovation au salon VAD.</p>

- optimiser la gestion du pôle et le **reporting des actions**, des projets et leurs résultats..

		Nombre projets	Nombre d'entreprises	Coût total	Etat	Région	EPCI	Europe	Privé
2005	ANR	0	0	0	0	0	0	0	0
	FUI	0	0						
	Oséo	0	0						
2006	ANR	1	4	3.334.000 €	590.000 €	276.000 €	0	215.000 €	1.863.500 €
	FUI	1	2						
	Oséo	2	2						
2007	ANR	1	3	3.677.000 €	952.000 €	620.200 €	0	0	1.630.000 €
	FUI	2	7						
	Oséo	0	0						
2008	Privé	2	5	7.565.879 €	1.688.879 €	318.765.75 €	65.974.75 €	365.740.50€	5.012.941 €
	Région	1	6						
	ANR	0	0						
	FUI	2	11						
	Oséo	0	2						
2009	Privé	2	23	1.982.450 €	0	0	0	632.980 €	1.349.970 €
	Région								
	ANR								
	FUI	1	4	2.697.647 €			En cours		
	Oséo	1	2	876.556 €			En cours		

3 – ELEMENTS MARQUANTS 2009 ET 1^{ER} TRIMESTRE 2010 POUR LES POLES REGIONAUX D'EXCELLENCE

⇒ Le Pôle IMAGES

I) La filière Images

4 filières et 80 sociétés en forte croissance :

- Le cinéma et la télévision représentent 30 sociétés de production et de post production - 600 comédiens et techniciens.
- Le jeu vidéo connaît la plus forte croissance. 500 emplois au sein de 15 studios de création.
- Le film d'animation, secteur le plus mondialisé regroupe 5 studios et 150 emplois.
- L'image de synthèse et les univers virtuels représente 20 sociétés « innovantes » et 100 emplois.

Un environnement en matière de formation et de recherche de renommée internationale :

- 12 écoles dont certaines renommées à l'international (groupe Supinfocom, le Fresnoy, DREAM/Université de Valenciennes Hainaut - Cambrasis) et plus de 1 000 étudiants.
- 6 laboratoires de recherche dont 4 à l'université de Valenciennes Hainaut -Cambrasis et 2 à Lille.

4 lieux structurants, dès lors qu'ils s'inscrivent dans la stratégie régionale (Wallers Arenberg, le plateau numérique des rives de l'Escaut, le site Vanoutryve et les studios de l'Union). Ces lieux majeurs n'excluent pas d'autres initiatives régionales car l'ambition du pôle est d'accompagner l'ensemble des entreprises et des territoires souhaitant s'inscrivent dans cette dynamique.

II) Stratégie et plan d'actions

● **L'innovation** dans cette filière se situe dans un premier temps autour des trois enjeux suivants :

- produire mieux et moins cher par la création, notamment d'un nouveau studio « low cost » et des innovations en matière d'organisation ;
- développer des scénarios qui prennent en compte la déclinaison sur les différents formats et des budgets de production moins élevés ;
- développer le serious games : jeux vidéo à « objet sérieux » (ex : formation virtuelle).

En 2009 :

- ⇒ lancement d'un appel à projet serious game régional, coordonné avec l'appel à projet national serious game : 29 projets présentés, 12 projets labellisés, 11 projets financés pour un montant d'aide régionale de 500 000 €. Implantation à Lille de l'entreprise KTM Advance et implantation à Valenciennes de l'entreprise Byook.
- ⇒ Lancement d'un appel à projet pilote de séries d'animation dans le but de stimuler la collaboration entre les professionnels du secteur de l'animation dans l'Euro-Région Flandres, Nord – Pas de Calais, Wallonie.

● **La promotion de la filière à l'échelle nationale et internationale**

- ⇒ Organisation de 4 Journées Professionnelles : une 1^{ère} centrée sur l'animation , 1 seconde sur la réalité virtuelle et une dernière consacrée au métissage des genres
- ⇒ Mise en place de stands sur les marchés internationaux en France : Organisation du 1^{er} pavillon Nord – Pas de Calais sous le label Pôle Images au MIFA (Marché International du Film d'Animation d'Annecy) avec un espace commun dédié aux acteurs régionaux et un espace personnalisé pour 3 entreprises et 2 organismes de formation régionaux.

- Accueil sur le stand CRRAV/Nord – Pas de Calais de 10 producteurs au Sunny Side à La Rochelle (marché international du documentaire)
- ⇒ Organisation de missions à l'international : mission Canada (en partenariat avec CCI International) : 2 entreprises régionales accompagnées, mission E3 (Electronic Entertainment Expo) à Los Angeles : 5 entreprises et 1 organisme de formation accompagnés.
- ⇒ Conception d'un Guide des Acteurs de la Filière en Région Nord – Pas de Calais. Accueil de délégations de journalistes américains et japonais : plus de 30 articles dans la presse

● **L'implication des PME**

- ⇒ Accompagnement des porteurs de projet pour répondre aux appels à projet.
- ⇒ Accueil conjoint Lille-Valenciennes d'investisseurs potentiels.

● **Développement du capital humain – Responsabilité sociale et environnementale des entreprises**

- ⇒ Organisation d'une formation « Le multi-format : environnement et contenus » : 20 stagiaires formés.
- ⇒ Projets structurants :
 - Etude de faisabilité pour la réalisation de « La Cité des Tournages » à Saint Liévin afin de définir, sur la base d'un cas concret, les conditions de développement de lieux de tournage extensifs, peu onéreux, intégrant les activités connexes nécessaires.
 - Laboratoire de play-tests : étudier le comportement des utilisateurs de jeux vidéo et « débbugger » les jeux.

⇒ **Le Pôle EURALOGISTIC**

I) La filière logistique

Avec 5.600 établissements et 56.000 salariés, le Nord - Pas de Calais est la 3^{ème} région logistique française. La position géographique de la région lui donne un atout majeur. L'enjeu du pôle consiste à développer une offre de services spécialisée aux entreprises de la filière et à assurer à la région Nord - Pas de Calais une position de leadership national. Le siège du pôle d'excellence régional est situé sur la plate-forme logistique DELTA 3 et son rayon d'action est régional.

II) Stratégie et plan d'action d'Euralogistic

● **Innovation et développement des entreprises**

Une action majeure du pôle d'excellence régional EURALOGISTIC, consiste à accompagner les PME régionales de la filière³ à intégrer des composantes liées à :

- l'organisation du travail : optimisation et massification des flux, référentiels qualité sur toute la supply chain, intégration des concepts de logistique verte, adéquation des compétences à l'évolution des métiers,
- l'offres de services : positionnement marchés, externalisation, développement de la multimodalité, positionnement à l'international, spécialisation et partenariats interentreprises.

Cette action, en lien étroit avec NFID, se traduit par un programme de 150 visites d'entreprises par an sur tout le territoire du Nord - Pas de Calais.

Plusieurs actions phares dédiées aux PME ont été lancées suite à ces visites :

³ Transport, prestataires logistiques, logistique industrielle, commerce inter-industriel, distribution, VPC, e-business, recyclage, fournisseurs d'équipements, systèmes d'information, consulting et formation dédiée

- création d'une méthode inédite au plan régional de « Check up logistique PME » ;
- écriture d'un nouveau « Référentiel qualité Euralogistic » orienté clients ;
- création d'un groupe d'entreprises travaillant sur « l'Entrepôt du futur » - Méthode Cassiopée CRCI ;
- lancement pour avril 2010 avec I-TRANS, ARIA et l'AIF de l'Appel à Projets innovants 2010 ;
- poursuite de l'action initiée par l'ADEME « Charte CO2, les transporteurs s'engagent ».

Dans le cadre de la stratégie Régionale de l'Innovation, le pôle est associé aux travaux des groupes Ferroviaire et Commerce du futur. Par ailleurs, il contribue aux études stratégiques menées dans le cadre de l'Aire Métropolitaine.

Fin 2009, 20 candidatures ont été sélectionnées pour les premiers « Trophées régionaux de l'excellence logistique » en Nord - Pas de Calais. Les lauréats bénéficient en 2010, à titre gracieux, d'un audit de certification ASLOG. L'opération sera renouvelée en novembre 2010.

Enfin, le pôle, en lien avec la Région, DELTA 3, les Universités scientifiques et l'INRETS, œuvre au développement d'un axe recherche de haut niveau en logistique centré sur les problématiques des plates-formes logistiques et des entreprises utilisatrices (Projets I-Between et Predit).

● Veille et mise en réseau des acteurs de la filière

L'action consiste à sensibiliser les entreprises par des réunions techniques et/ou de visites initiées avec l'ensemble des clubs logistiques du Nord - Pas de Calais.

Plusieurs opérations de mise en réseau sont prévues pour 2010 : « Logistique au Royaume-Uni » à Calais (avec la CCI Côte d'Opale, l'ASLOG et CCI International), « Logistique au Bénélux » avec le territoire du Hainaut-Cambrésis, Soirée « Compétences logistiques » avec l'ASLOG à Delta 3.

Le portail internet Nord-Logistique.com constitue le cœur de réseau du Pôle. Il fédère 700 partenaires en région. Il constitue le véhicule principal de diffusion de l'information logistique régionale. Son indéniable montée en puissance (200 000 visiteurs annuels) est désormais reconnue au plan national.

L'ensemble des bases de données est actuellement réactualisé et 100 entreprises de plus devraient rejoindre le portail en 2010. Des modules professionnels sont ajoutés et préfigurent le redéploiement complet d'une nouvelle version de Nord-Logistique Pro prévue pour 2010.

● La promotion de la filière à l'échelle nationale et internationale

Au niveau régional

* En 2009 s'est déroulée la première édition de Just-in-Log, événement co-propriété du Pôle, du Club logistique 59-62 et de la CRCI Nord - Pas de Calais. Just-in-log a permis le rassemblement de toute la filière logistique régionale le 22 septembre à Dourges, en présence du Gouverneur de l'Aragon, invité d'honneur. Plus de 800 visiteurs en une seule journée. L'édition régionale 2010 aura lieu sur le site de Valenciennes. Un business meeting et un cycle de conférences sont également prévus à cette occasion.

* Par ailleurs, le dynamisme logistique de la région permettra au Pôle régional d'accueillir, pour la première fois à Lille, la Convention nationale de l'ASLOG (Association nationale de la logistique) fin 2010 (manifestation initialement prévue en 2009) : il s'agit d'un colloque professionnel de très haut niveau.

Au niveau national et international : le pôle a organisé en 2009 la représentation de la filière économique régionale sur des salons européens majeurs dont SITL Paris. En avril 2010, le pôle sera présent à Saragosse et organise une mission de découverte du Port de Duisbourg. Enfin, il sera présent au Maroc dans le cadre d'une opération de rapprochement initiée par la région en lien avec le site de Tanger Med en particulier.

● Développement du capital humain – RSE

Un des projets structurants du Pôle consiste à créer le complexe de formation logistique le plus innovant de France : le **Campus Euralogistic**. Ce projet, mené en collaboration étroite avec les entreprises,

L'Université, l'Education Nationale et les organismes de formation majeurs de la filière s'inscrivent dans le cadre du Contrat de projet Etat-Région. Le cycle de formation reposera sur le principe de l'immersion des apprenants en tâches opérationnelles.

Un label de référence a été déposé à l'INPI : « les Compagnons de la logistique ». L'ouverture du Campus est prévue pour octobre 2011. 5 ha seront ainsi aménagés en bordure de l'A1 en utilisant les techniques HQE appropriés aux bâtiments logistiques de classe A.

Afin de promouvoir ce volet, **Euralogistic** était présent au dernier salon régional de la formation et de l'emploi à Lille. Enfin, sur ce volet, le pôle s'est porté candidat fin 2009 à l'appel à projets « Grappe d'entreprises » initié par la DATAR.

➔ Le Pôle PLASTURGIE

I) La filière Plasturgie

Le secteur de la plasturgie du Nord - Pas de Calais se situe au 3^{ème} rang national en terme d'emplois avec 213 établissements (dont 96% de PMI) et 10 500 salariés, derrière Rhône Alpes et Pays de Loire. Trois sous secteurs importants : pièces techniques, emballage, construction. Deux territoires prépondérants : Lille Métropole et l'Artois

II) Stratégie et plan d'action du pôle Plasturgie

● Innovation et développement des entreprises

Le Pôle Plasturgie réalise une veille technologique et diffuse l'information aux entreprises :

- 14 lettres de diffusion de la culture technologique ont été réalisées et mises en lignes sur le Portail Plasturgie.
- 4 présentations de technologies avec démonstrations de matériels ont été organisées.

Un Conseiller en développement technologique visite les entreprises de la filière afin d'apporter des solutions pour le développement de nouveaux produits ou procédés.

Par ailleurs, le Pôle participe à un consortium ayant postulé pour l'appel à projet INTERREG « + Composit ». Le consortium rassemble 13 partenaires de 4 pays différents (France, Belgique, Allemagne et Luxembourg), le projet sera donc l'occasion d'élargir le réseau et les partenariats du Pôle.

Le projet + Composit se décline en 4 axes :

- Outils de veille partagés
- Transfert de technologie
- Formation, e-learning
- Journées rendez-vous d'affaires.

En partenariat avec EURA RFID, une base documentaire sur les applications possibles de la technologie est en préparation et sera prochainement diffusée aux entreprises.

Dans le prolongement de l'année 2008, le pôle d'excellence plasturgie a continué à promouvoir l'action 5S (Démarche d'amélioration continue de l'organisation des process industriels) auprès des entreprises de la Région.

De même, un atelier sur la démarche d'amélioration continue a été organisé en partenariat avec FAURECIA, 22 entreprises y ont participé.

● Veille et mise en réseau des acteurs de la filière

Le Pôle d'excellence poursuit son rôle d'information et d'animation de la filière, 10 newsletters ont été diffusées à 991 contacts en 2009.

Le Pôle Plasturgie développe son réseau auprès de partenaires et structures étant en lien avec son activité, par exemple EURA RFID ou le pôle d'excellence MAUD.

Une plaquette de présentation des activités du pôle a été réalisée en 2009.

● La promotion de la filière à l'échelle nationale et internationale

Etudes des marchés de la plasturgie : état des lieux des marchés sur la Belgique ; les Pays-Bas ; le Maghreb ; l'Allemagne ; les Royaume-Uni

Ces études sont restituées lors de « journées pays » organisées qui ont rassemblées 8 entreprises sur 2 sessions. Les documents sont également mis en ligne sur le portail.

Petits déjeuners export : participation de 35 entreprises au total sur 3 sessions.

Journées rendez-vous experts : 3 journées réalisées ayant rassemblé 15 participants.

Participation aux salons :

- JEC COMPOSITES : 1^{er} salon mondial sur les composites, 24 au 26 mars 2009 à Paris, Porte de Versailles (1.000 exposants et 27.000 visiteurs). 5 entreprises régionales et 1 laboratoire (le CREPIM, Centre de recherche et d'Etudes sur les Procédés d'Ignifugation des Matériaux) ont participé au salon sur une surface partagée de 110 m².
- EMPACK Belgium (salon de l'emballage), Brussels, 7 et 8 octobre 2009. 4 entreprises régionales présentes.
- SEPEM (salon de la sous-traitance industrielle).
- SIFER (salon de l'industrie ferroviaire).
- SITECH (salon de la sous-traitance industrielle).
- Salon aéronautique du Bourget.
- Innovembre.
- Pollutech + salon des maires et des collectivités locales.

Préparation du salon K 2010 : depuis septembre 2009, le pôle Plasturgie a lancé la communication afin de sensibiliser les entreprises régionales aux enjeux de ce salon incontournable.

● Action individuelles menées en partenariat :

- 11 dossiers EVAL EXPORT
- 4 PIDI (Programme Intégré de Développement International) engagés dont 3 réalisés
- PROGRAMME NOUVEAUX EXPORTATEURS: 28 dossiers nouveaux exportateurs potentiels identifiés
- VIE : 9 projets identifiés notamment pour le Forum Lens

⇒ Le Pôle BOIS

1) La filière Bois

Des enjeux communs au contrat de filière porté par la direction de l'environnement et le Pôle d'excellence Bois :

- Accroître les surfaces boisées certifiées et gérées durablement.
- Mettre en place des filières courtes, avec en priorité aux filières bois énergie et bois construction.

- Créer et maintenir des entreprises en région, avec un traitement spécifique des entreprises de première transformation du bois (maillon le plus faible de la filière).
- Faire la promotion du matériau bois et de ses utilisations auprès des architectes et consommateurs / grand public.

II) Stratégie et plan d'action du pôle Bois


● **Innovation et développement des entreprises**

- Recherche de nouveaux modes de traitement (Thermique et Imprégnation axiale) pour valoriser les essences produites en Région : actions menées sur le hêtre et le peuplier en lien avec les 7 Vallées et le CBTH de Trélon...
- Recherche sur le changement climatique et l'adaptabilité des essences et changements observés en forêt.
- Mise en place de bancs d'essai en relation avec les Universités en région, notamment dans le cadre du projet «centre du bois de Trélon».
- Développement de sites « vitrines » de démonstration.
- Recherche de nouveaux matériaux plus respectueux de l'environnement.

Pour accompagner les PME, le pôle :

- Organise des réunions sur des thèmes d'actualité : Poussières de bois, Marquage CE, l'habitat basse consommation d'énergie.
- Accompagne les entreprises dans les démarches de Certification.
- Forme des charpentiers et menuisiers : Maison Bois Outils Concept (MBOC).
- Forme les architectes pour une mise en œuvre optimale du matériau bois...
- Met en place un observatoire de la filière forêt-bois (portail réalisé, étude en cours avec l'INSEE).

● **La promotion de la filière à l'échelle nationale et internationale**

- Un nouveau portail  en région depuis fin 2009 pour les entreprises, les architectes, les bureaux d'études, les donneurs d'ordres et le grand public.
- Evènements et supports pour pérenniser et optimiser cette communication : semaine du Bois, Villavenir, prix d'architecture...

● **Développement du capital humain – RSE**

- Participer de manière commune à des salons et forums des métiers.
- Participer à la création de nouvelles formations en lien avec le pacte de continuité professionnelle.

⇒ **Le Pôle MECANIQUE et BIENS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS**

I) La filière Mécanique et biens d'équipements industriels

4^{ème} région mécanique de France, la Région Nord - Pas de Calais compte plus de 1.500 entreprises du secteur de la mécanique employant 45.000 salariés. 90% de ces entreprises comptent moins de 50 salariés. Les activités de la filière : le travail des métaux ; la fabrication de composants ; la fabrication de machines outil et machines spéciales, les laboratoires publics et privés...

II) Stratégie et plan d'action du pôle Mécanique et biens d'équipements industriels

● **Innovation et développement des entreprises**

- ➡ le Pôle d'excellence s'est inscrit dans la démarche ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor). Cette action collective doit permettre de faciliter l'accès des entreprises régionales aux marchés du nucléaire civil par la mise en place d'une veille spécifique, d'un accompagnement des entreprises. L'objectif de cette action est d'accompagner 110 entreprises régionales sur les marchés du nucléaire civil, et de repérer 200 entreprises pouvant bénéficier des retombées de l'opération.
- ➡ Le Pôle Mécanique doit également poursuivre et développer l'action ACAMAS (portée par le CETIM) et permettre en 2010 de mettre en place d'autres actions en lien avec la performance industrielle (ex : Le LEAN avec la CCI de Béthune....)

● **Veille et mise en réseau des acteurs de la filière**

Développement du réseau : le Pôle Mécanique s'est rapproché de la grappe en cours de constitution sur le dunkerquois, le GASSMEID (Grappe des Sociétés de Services et de Maintenance au Entreprises Industrielles du Dunkerquois) afin que les structures se développent conjointement.

Intelligence économique : l'ADIT a mené en partenariat avec le Pôle d'excellence un accompagnement des entreprises du secteur pour la première année : 34 rendez-vous entreprises, 75 missions menées, 11 profils d'alerte mis en place. Par ailleurs, le Pôle d'Excellence prévoit le recrutement d'un conseiller en développement technologique.

● **La promotion de la filière à l'échelle nationale et internationale**

Participation aux salons : MIDEST : N°1 mondial des salons de sous-traitance industrielle, Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte du mardi 17 au vendredi au 20 novembre 2009 (2.000 exposants et 50.000 visiteurs). 21 entreprises réunies sur le stand Pôle Mécanique.

● **Développement du capital humain – RSE**

Recrutement d'un développeur emploi qui aura pour mission de sensibiliser les acteurs de l'emploi – formation sur les enjeux de la filière et d'accompagner les entreprises dans leurs problématiques de ressources humaines.

➡ **Le Pôle ECO ACTIVITES**

I) La filière Eco – activités

Le secteur des éco-entreprises regroupe en Région près de 600 entreprises⁴ générant 15.000 emplois directs. Avec plus de 7% des effectifs nationaux, la région Nord – Pas de Calais se place donc aux premiers rangs des régions françaises. Elle compte aussi 60 laboratoires travaillant sur l'environnement, mobilisant un potentiel de 400 chercheurs. Notre région est aussi présente sur de nombreux domaines de l'environnement et sur une grande partie des 113 éco technologies repérées au niveau national.

II) Stratégie et plan d'action du pôle Eco-activités

Depuis 2002, le CD2E exerce en région les missions d'un pôle d'excellence : création d'entreprises, aide au développement, appels à projets innovation, développement à l'international, veille sur les

⁴ Hors secteur de l'éco construction, difficilement évalué à ce jour.

écotechnologies, accompagnement de projets structurants (centrale solaire, halle des éco-matériaux et centre ressource pour le bâtiment ...), formation. La Région a conforté ce rôle et a souhaité l'amplifier en confiant au CD2E un rôle « d'émergence et d'accompagnement de clusters en écotechnologie » au sein des territoires de la région Nord Pas de Calais. Cette mission s'appuyant clairement sur les collectivités fondatrices du pôle constituera une véritable « vallée de l'innovation verte pour l'environnement », le cd2e se propose d'animer et coordonner ce pôle d'excellence.

Les « offres » des territoires supports du PER « éco-structures et éco-technologies »:

<p>Communaupole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet d'extension du PA Quadraparc, avec une zone dédiée aux éco-activités • Pépinière d'éco-entreprises du 11/19 • Site du 11/19 (Cd2e, Cerdd, pépinière d'éco-entreprises, villavenir, réhafutur, Culture Commune...) aménagé de façon « éco-responsable » • Plate-forme solaire • Projet de halle des éco-matériaux • Université d'Artois 	<p>CAHC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site « Sita Agora » : zone d'expérimentation sur les métiers du recyclage • Pépinière d'entreprises en projet (possible orientation « filières ») • Projet de PA orienté éco-activités (parc du rivage – 34 ha) • Contrat d'études prospective Maison de l'emploi CALL-CAHC sur métiers recyclage, économies d'énergies et éco-construction
<p>CAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agence de développement économique « DTE » • Action de promotion de l'éco-construction et éco-aménagement autour de l'éco-quartier du Raquet (distinction dans palmarès national des éco-quartiers) • Université d'Artois • Ecole des Mines Pôle excellence "éco-structures et éco-technologies" 	<p>Artois Comm.:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zone de recoupement entre le PER « éco-structures et éco-technologies » et le PER « BTP - génie urbain » • Université d'Artois

D'autres territoires ont d'ores et déjà pointé leurs spécificités qui pourraient être développées dans ce cadre et notamment :

- Saint - Omer avec le cluster Aquapris sur le traitement des eaux.
- LMCU sur une partie de la filière « déchets » et recyclage.

● Innovation et développement des entreprises

- ➡ Sur la filière **des éco matériaux pour l'éco construction**, le pôle a permis l'émergence d'une filière régionale et la reconnaissance par le CSTB des 5 premiers éco matériaux au niveau national. 2010 verra peut-être le lancement de la Halle des éco-matériaux en lien avec le centre ressource de la FFB suite au partenariat créé à l'occasion de VILLAVENIR.
- ➡ Des innovations en économie d'énergie et **énergie renouvelables** ont été soutenues. En 2010 le pôle lancera la construction de la centrale de tests des technologies du solaire et photovoltaïque avec les sociétés Eiffage et EDF⁵.
- ➡ Dans le secteur de la **valorisation des déchets**, le pôle **TEAM⁶** a d'ores et déjà permis le développement de projets collaboratifs et a postulé à l'AAP pôle de compétitivité « ecotech ». Le pôle participe au réseau régional sur les Solutions pour les Sédiments et Sols Pollués, et des opérations de démonstration sont envisagées.

⁵ 1M€ d'investissements inscrits au contrat plan état/région et plan de relance.

⁶ Initié par le cd2e en partenariat avec des acteurs comme DTE, l'école des Mines, la DRIRE et la Région

⇒ Lancement en 2009 de la plate-forme ACV : **Analyse du cycle de vie.**

⇒ Le tissu des éco entreprises est caractérisé par les éléments suivants :

- Effectif moyen de 25 salariés par éco entreprise.
- 300 éco entreprises dans le secteur déchets et 140 dans le secteur études/conseil,
- 10% sont des exportateurs permanents
- 15% ont des capacités de R&D en interne
- 80% des éco entreprises régionales peuvent être qualifiées « d'entraînées » sur des marchés locaux, pour 20% qualifiables « d'entraînantes » sur des marchés nationaux ou internationaux.

L'accompagnement individuel en 2010 contribuera à accroître ces accompagnements vers plus d'activités à forte valeur ajoutée. Cet accompagnement s'inscrit, par ailleurs dans le **cadre du plan 2000 PME.**

● **La promotion de la filière à l'échelle nationale et internationale**

- ⇒ L'Europe est partenaire du cd2e et des initiatives régionales (ex : congrès « Eco Technologies pour le Futur »).
- ⇒ Des initiatives telles que SEDIMATERIAUX ont été repérées nationalement et internationalement, et notre région a vu la tenue de 2 congrès internationaux sur les sédiments qui la confortent comme pionnière sur ces thématiques.
- ⇒ Le site internet du cd2e (plus de 10.000 visiteurs / mois, et plus de 100.000 pages lues / mois) en font un des sites les mieux référencés sur les éco entreprises en France

● **Développement du capital humain – RSE**

Le CD2E a mené une investigation auprès de 200 éco entreprises sur la nature et sur leurs besoins en formation et GRH. Il est apparu nécessaire de promouvoir une meilleure image du secteur, et d'aider à la montée en qualification dans certains secteurs. Les difficultés de recrutement portaient sur les postes à valeur ajoutée.

Des travaux sont menés actuellement avec les organes et structures de formation de la région et des organisations professionnelles dans le secteur de la construction et de l'éco construction. Ils seront étendus aux autres secteurs des éco entreprises en 2010.

⇒ **Le Pôle INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES**

1) La filière Agro-alimentaire

La filière agro alimentaire compte 2.600 entreprises et 38.000 salariés.

Outre le nombre et la diversité des industries agro-alimentaire, la région Nord pas de Calais bénéficie d'une :

- proximité avec les **bassins de production agricole**, donc une capacité d'établir et de renforcer les liens producteurs / industriels dans un rapport "gagnant/gagnant".
- bonne **notoriété et attractivité pour les jeunes en formation** de technicien ou d'ingénieur.
- capacité publique et privée de **Recherche et Développement**. Les "majors" ont dans ce domaine une incidence très forte.
- Offre de **centres techniques régionaux** disposant d'un savoir-faire réel. C'est plutôt l'accès à ces ressources qui devra être facilité pour les petites entreprises.

II) Stratégie et plan d'action du pôle

Les cibles : .

- PME et TPE que le pôle doit aider à grandir.
- les grandes entreprises afin de les aider à s'impliquer régionalement, notamment dans le domaine de la recherche transverse.

Les objectifs généraux :

- Créer ou maintenir des conditions d'exploitation favorables à la filière : qualification de la main d'œuvre, la capacité en R&D&I,
- Faciliter l'émergence de projets dans les entreprises autonomes et mettre à disposition de ces entreprises les moyens nécessaires à leur concrétisation.
- Engager une démarche collective au niveau régional permettant de trouver un cadre identitaire à la filière.

● Innovation et développement des entreprises

Innovation : En lien avec le pôle de compétitivité NSL et le Certia Interface des objectifs précis en matière de développement de R&D d'ici trois ans sont en cours de définition et seront lancés dès 2010.

Production : favoriser l'utilisation par les entreprises régionales des dispositifs de droit commun en matière d'aide à l'investissement et à la modernisation des process, de formation des salariés...

Commercialisation : renforcement des démarches de labellisation des pratiques et des produits., création d'événements régionaux pour la promotion de la production agroalimentaire, développement des partenariats avec les acteurs de la grande distribution.

Les assises de l'IAA le 8 octobre 2009 dernier ont permis de lancer cette communication.

La promotion de la filière à l'échelle nationale et internationale

⇒ Les actions transversales

Elles contribuent à l'atteinte des objectifs des pôles de compétitivité et d'excellence dans plusieurs domaines transversaux :

⇒ Le Capital humain - L'ARACT (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) :

Dans le cadre de son programme annuel d'activité, l'ARACT a apporté un appui à la Région pour la sensibilisation à la prise en compte de la dimension Ressources Humaines au sein de la gouvernance des pôles.

Chantiers en cours:

Pôle Filière Produits Aquatiques (AQUIMER): aide au pôle pour aboutir à la réalisation d'un produit innovant (couteau en résine) dans la logique de réduire les troubles musculo - squelettiques des salariés.

Pôle Up tex: contribution à l'élaboration d'un cahier des charges et participation au comité de pilotage de l'étude de l'impact de l'innovation sur les emplois et les compétences (poursuite en 2009).

Pôle Plasturgie: analyse des problématiques des entreprises concernant l'encadrement de proximité et proposition d'une formation-action (suspendue en raison du départ de la chargée de mission)

Pôle Automobile: participation au projet Asparance pour une prise en compte de la dimension RH.

Prises de contacts

Pôle I Trans

Pôle Mécanique

EURARFID appui sur les questions d'organisation du travail avec RFID dans le secteur de la logistique.

➡ La mutualisation des ressources, le groupement d'entreprises - l' ARIST

Cette action vise à sensibiliser et à accompagner les PME à la mutualisation des ressources (commercial, marketing, achats, communication, Ressources humaines).

L'ARIST a débuté cette action par la construction d'un pack communication (plaquette, logo, appel à projets en février 2008, exemples presse et plaquette de témoignages – GEFIC/cimentiers, Décima/2nd œuvre bâtiment, CTB/transport).

Dans un 2nd temps l'ARIST a mis en place une démarche proactive : prospection d'entreprises, organisation de séances d'information collective...

A ce jour, 5 groupements sont en cours de montage dans différents secteurs : bâtiment, mécanique, IAA, TIC.

Cette action est mobilisable par l'ensemble des pôles d'excellence de la Région et/ou filières qui souhaitent promouvoir le groupement d'entreprises.

➡ Le développement de produits technologiques - CAP ACTION

Cette opération met en synergie les savoir-faire industriels régionaux du secteur de l'électronique avec ceux des autres filières : textile, plasturgie, mécanique, automobile, biologie, TIC,...

Cette synergie a pour objectif de positionner durablement les entreprises sur des « niches » commerciales accessibles par l'utilisation adéquate des complémentarités entre « briques technologiques » et marchés de chacune.

De 2007 à 2009, 30 Clubs d'affaires généralistes ont été organisés. Cap Action a impliqué 210 entreprises et 50 institutions, pôles, et fédérations. 24 clubs de développement thématiques ont été organisés ; 182 entreprises y ont participé ainsi que 30 experts et ou membres de réseaux institutionnels.

49 projets ont été soumis au comité de validation mais seuls 14 ont été suivis et menés à bonne fin dans le cadre de la mission.

➡ Le soutien au développement des TPE/PME - PLATO

L'objectif de cette opération est l'enrichissement des compétences des dirigeants d'entreprises par le parrainage des grandes entreprises localisées dans leur bassin d'emploi. Les actions collectives proposées se devront de répondre aux besoins des chefs d'entreprise et permettront des applications concrètes adaptées à la réalité et aux problématiques des entreprises. 120 entreprises ont été concernées en 2009. En 2010, cette action sera réalisée en concertation avec le plan 2 000 PME.

4 – REPARTITION DES FINANCEMENTS (REGION ET FEDER) PAR POLES ET FILIERES

Pôles /Filières	Financement Région – DAE – 2009 (en €)	Financement FEDER (en €)	Total FEDER + Région (en €)	Total en %
PE Images	398.220 (+140.000 filière Images), soit 538.220		538.200	7.3
PE Bois	90.000		90.000	1.2
PE Logistique	106.514		106.514	1.4
PE Plasturgie	157.400		157.400	2.1
PE Eco-activité	359.000		359.000	4.9
PC MAUD	200.000	114.000	314.000	4.3
PE IAA	30.000 + 131.593 Certia soit 161.593	123.084	295.718	4
PC Aquimer	134.125	134.125	268.250	3.6
PE Mécanique	537.000		537.000	7.3
F Biologie et PC NSL	693.681	240.554	934.235	12.7
F TIC	730.000 Digiport + 172.500 PRN + 101.516 (EURARFID) soit un total 1.000.000	445.532 Eura RFID	902.500 (hors projets structurant Eura RFID)	12.3
F Automobile	Action collective Asparance financée pour 3 ans 2009/2010/2011, soit 55.000/an	55.000 par an	110.000	1.5
F Textile et PC Up-TEX	1.440.000	350.000	1.790.000	24.4
F. Ferroviaire et PC I-TRANS	428.500		428.500	5.8
F.E.commerce + VAD et PC PICOM	354.321	120.000	474.321	6.4
F. Tertiaire supérieur	40.000		40.000	0.5
TOTAL	6.299.370	1.582.295	7.335.638	100.00

L'Innovation et la Valorisation économique de la recherche

Enjeu n°3 du SRDE : placer l'innovation, la recherche fondamentale et sa valorisation au cœur des priorités pour accélérer la mutation de l'économie régionale.



Objectifs

En 2002, 0,7% du PIB de la région était consacré à la recherche et à l'innovation. L'objectif affiché du sommet de Lisbonne est de 3%. La réalisation de cet objectif passe par :

- l'augmentation du potentiel régional de recherche publique et privée ;
- la multiplication des partenariats entre laboratoires, centres technologiques et entreprises ;
- le développement et l'accompagnement de l'innovation et du transfert technologique au cœur des entreprises.

Tableau 1 : les axes stratégiques

Axes	Objectifs
1-Mise en œuvre de la Plateforme Innovation Valorisation de la Recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Construire une Stratégie Régionale Innovation. • Valorisation de la Recherche et travailler à une meilleure cohérence entre les dispositifs existants.
2-Mise en place de Personnes Relais Valorisation, d'Ingénieurs d'Affaires, de Promoteurs Innovation et Valorisation	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le transfert des résultats de la recherche, des connaissances et savoir-faire, en priorité à destination des entreprises régionales. • Renforcer l'accompagnement individuel des porteurs de projets d'innovation.
3-Construction d'une offre technologique régionale au sein du site Jinnove.com	<ul style="list-style-type: none"> • Référencer et faire connaître l'ensemble des compétences, des savoir-faire, des technologies et des équipements disponibles dans les établissements et organismes de recherche régionaux.
4-Mise en place d'une démarche pro-active vers les entreprises régionales	<ul style="list-style-type: none"> • Passer de 180 projets d'innovation soutenus par an en 2005 à 260 projets en 2012.
5-Mise en place d'un Fonds régional d'aides favorisant l'émergence et le montage de projets innovants	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'amorçage et l'émergence de projets innovants et soutenir les projets d'entreprises et de laboratoires de recherche en phases de faisabilité, de développement et de pré-lancement industriel.

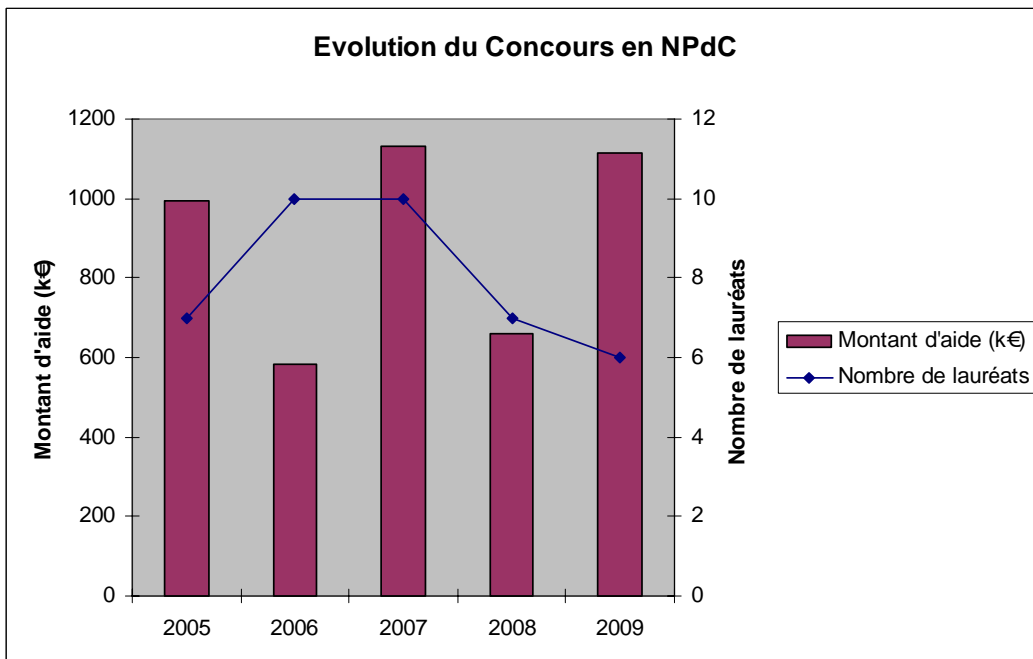
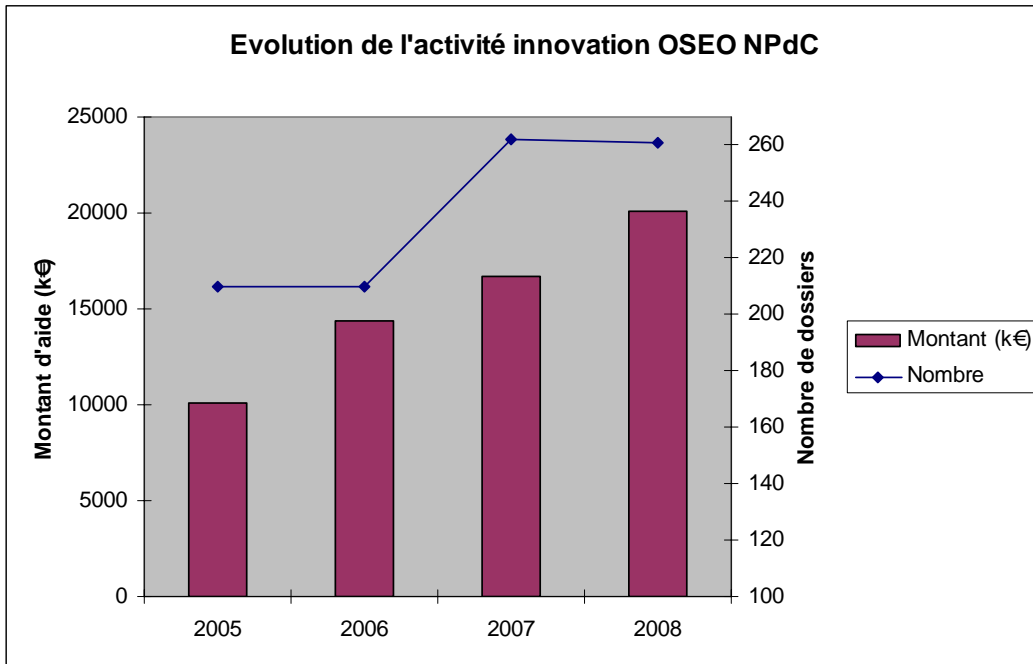
Bilan

Tableau 2 : le bilan 2009

Axes	Objectifs 2009	Résultats au 31 décembre 2009 Et au 1 ^{er} trimestre 2010
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication 	<ul style="list-style-type: none"> • 64 adhésions d'acteurs régionaux à la dynamique Plateforme.

<p>1-Mise en œuvre de la Plateforme Innovation Valorisation de la Recherche</p>	<p>des acteurs régionaux à la dynamique Plateforme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les Pôles de Compétitivité et Pôles d'Excellence Economique dans la définition et mise en œuvre de leurs plans d'actions innovation – valorisation de la recherche. • Renforcer la connaissance des services de la Plateforme par les entreprises cibles • Finaliser la Stratégie Régionale Innovation. 	<ul style="list-style-type: none"> • 18 exposants réunis au salon CREER sous la bannière J'Innove en Nord – Pas de Calais dans un espace de 400 m² – 665 contacts établis. • Semaine de l'innovation programmée du 23 au 27 novembre 2009 : 30 manifestations organisées par 47 partenaires sur 21 localités. • Accompagnement de 13 Pôles de Compétitivité et d'Excellence Economique Régionaux. • 6.000 à 8.000 visites mensuelles sur le site Jinnove.com • Travail sur la Stratégie Régionale Innovation en cours de finalisation : <ul style="list-style-type: none"> • établissement du diagnostic partagé ; • plan Innovation Valorisation de la recherche 2008 – 2010 établi ; • mise en place de 5 groupes de travail thématique. <p>Lancement de plusieurs études aboutissant à la définition des domaines d'actions prioritaires pour la région</p>
<p>2-Mise en place de Personnes Relais Valorisation, d'Ingénieurs d'Affaires, de Promoteurs Innovation et Valorisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification au sein des structures membres de la Plateforme des ressources mobilisables sur les projets (Personnes Relais Valorisation, Ingénieurs d'Affaires, Promoteurs Innovation, Compétences transversales,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de 8 Personnes Relais Valorisation, de 5 Ingénieurs d'Affaires et de 6 Promoteurs Innovation. <p>Identification de 4 référents compétences transversales : ADIT, INPI, CCI International et ARIST.</p>
<p>3-Construction d'une offre technologique régionale au sein du site Jinnove.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Référencement de Centres de Ressources et d'Expertise Scientifique et Technologique (CREST) et valorisation sur le site Jinnove.com • Démarrage de l'animation des CREST. 	<ul style="list-style-type: none"> • 36 structures labellisées CREST. • Base de données des CREST constituée (36 fiches réalisées en trilingue) et en ligne sur le site Jinnove.com
<p>4-Mise en place d'une démarche pro-active vers les entreprises régionales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Minimum 230 projets soutenus financièrement. • Poursuivre la logique des 	<ul style="list-style-type: none"> • 263 projets d'innovation décidés • 262 projets d'innovation signés pour un montant de 14.9 M euros. • 3 lauréats au concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes - catégorie Emergence • 3 lauréats au concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes - catégorie Création-Développement

	<p>appels à projets avec le :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'un appel à projets « Actions collectives Plateforme ». • Lancement d'un appel à projets « Création d'entreprises innovantes » à vocation nationale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des actions collectives : Europe, Management de l'Innovation, Cassiopée, 3POD (design) et InoPME. • Lancement en mai 2009 d'un Appels à Projets « Création d'entreprises innovantes » à vocation nationale impliquant l'ensemble des structures concernées. • 47 dossiers déposés. 21 lauréats retenus pour accompagnement et financement. • Lancement début 2009 d'un appel à projets (MAUD) et d'un appel à manifestation d'intérêt (I-Trans).
<p>5-Mise en place d'un Fonds régional d'aides favorisant l'émergence et le montage de projets innovants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 50 projets soutenus financièrement à hauteur de 4,5 M€ au titre du Fonds Innovation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de 94 projets, dont 19 projets laboratoires. • 72 projets signés pour un montant de 2 M€. • 79 Prestations Technologiques Réseau lancées.



L'action à l'international

Enjeu n°5 du SRDE : agir à l'international.



Objectifs

La région Nord – Pas de Calais fait partie du **top 5 des régions les plus ouvertes à l'international**. Le SRDE s'est fixé comme ambition pour sa politique à l'international de :

- rester **l'une des premières régions en terme d'investissements étrangers** et améliorer la qualité des projets accueillis ;
- **conforter les parts de marchés des entreprises régionales exportatrices** et favoriser l'**émergence de nouveaux exportateurs** ;
- **développer les relations de coopération économique bilatérale**.

La politique économique à l'international s'articule autour des 4 orientations suivantes :

- **attirer les investisseurs étrangers** ;
- **internationaliser les PME Régionales** ;
- **développer la coopération économique décentralisée** ;
- **communiquer à l'international**.

Les chiffres du commerce extérieur (Source Service développement international de la DIRECCTE)

Le Nord – Pas de Calais est une région fortement internationalisée :

- **3^{ème} région exportatrice de France en 2009**, hors exportations de la construction aéronautique et spatiale (imputables à 70% à la région Midi-Pyrénées), derrière l'Ile-de-France et Rhône – Alpes et devant l'Alsace
- représente 8,3% du total des exportations françaises et 7,7% des importations françaises sur la période.
- avec des exportations équivalant à 34,2% du PIB en 2008.

Dans un contexte international dégradé, le Nord - Pas de Calais a enregistré une réduction de ses échanges commerciaux équivalente à celle des échanges nationaux. Avec des échanges très fortement concentrés en termes de marchés et de produits, la région subit les effets de la crise sur les marchés étrangers comme sur son territoire. Néanmoins, le déficit de la balance commerciale régionale se réduit de près de moitié à la suite d'une baisse des importations supérieure à celle des exportations. Hors énergie, le solde reste positif mais se réduit de moitié. La chute des exportations amorcée au 2^{ème} trimestre 2008 et qui a atteint son paroxysme au 1^{er} trimestre 2009 tend à se ralentir en fin d'année.

La moitié des exportations demeurent concentrées sur la Belgique (22,0%), l'Allemagne (13,1%), le Royaume-Uni (8,0%) et l'Italie (7,4%), alors même qu'elles ont diminué de 18,3% sur l'ensemble de ces pays. En revanche, parmi ses 20 premiers marchés, la région Nord-Pas de Calais a enregistré une croissance de ses exportations de 10,9% sur la Chine (10^{ème} client), de 31,3% sur l'Algérie (14^{ème} client) et de 117,5% sur l'Inde (18^{ème} client).

Les exportations du Nord - Pas de Calais restent concentrées sur 4 grandes catégories de produits : équipements de transport dont automobile (20,3 %), métaux et produits métalliques (16,2 %), produits agricoles et agroalimentaire (16,2 %), produits chimiques, parfums et cosmétiques (12,9%). Toutes les catégories, à l'exception des produits pharmaceutiques, enregistrent une forte baisse des exportations

Indicateurs	1 ^{er} trimestre 2010	Données 2009	Données 2008
Exportations	Non disponible	28,2Md EUR	34,2Md EUR
Importations	Non disponible	30,6Md EUR	38,4Md EUR
Solde de la balance commerciale	Non disponible	-2,4Md EUR	-4,1Md EUR

 **Tableau 1 : programme pluriannuel des objectifs**

Axes	Objectifs
Attirer les investisseurs étrangers	Création annuelle de 2 800 emplois par le biais d'implantations nouvelles
Internationaliser les PME régionales	Accompagner chaque année le déplacement de 400 PME à l'étranger et augmenter tous les ans de 200, soit environ 15 par pôle , le nombre d'entreprises exportatrices en région
Coopération économique décentralisée	Faire des zones actuelles de coopération, de futurs marchés , et favoriser des actions de partage d'expérience ou de partenariats interentreprises
Promouvoir l'image du Nord – Pas de Calais à l'international	Définir une stratégie commune et partagée de communication

 **Tableau 2 : bilan 2009 et état d'avancement au 1^{er} trimestre 2010**

Axes	Objectifs 2010	Bilan 2009	Bilan au 1er trimestre 2010
Attirer les investisseurs étrangers	3.000 emplois créés suite aux implantations d'entreprises	227 nouveaux projets ouverts 9 projets gagnés 947 emplois à créer ou maintenus (721 nouveaux + 226 maintenus) 221,63 M d'investissements prévus	61 nouveaux projets ouverts 3 projets gagnés 590 emplois à créer ou maintenus (60 nouveaux + 530 maintenus) 28,2 M d'investissements prévus
Internationaliser les PME régionales	Accompagner 400 PME sur les marchés étrangers et détecter 200 nouveaux exportateurs.	<u>Programme « Nouveaux exportateurs »</u> - 116 actions Eval'Export (conseil en direction de nouveaux exportateurs) - 27 actions du Programme Intégré de Développement International <u>Formation</u> 286 collaborateurs formés aux techniques de l'international pour 205 entreprises distinctes	<u>Programme « Nouveaux exportateurs »</u> - 30 actions Eval'Export (conseil en direction de nouveaux exportateurs) - 7 actions du Programme Intégré de Développement International <u>Formation</u> 278 collaborateurs formés aux techniques de l'international pour 276 entreprises distinctes

Axes	Objectifs 2010	Bilan 2009	Bilan au 1er trimestre 2010
		<p><u>Accompagnement des entreprises</u> - 1014 entreprises rencontrées en RDV ou réunions collectives - 181 entreprises accompagnées dans leurs approches commerciales des marchés étrangers - 151 entreprises régionales exposantes</p> <p><u>Groupements</u> 10 sociétés accompagnées dans le cadre de 2 groupements</p>	<p><u>Accompagnement des entreprises</u> - 310 entreprises rencontrées en RDV ou réunions collectives - 178 entreprises accompagnées dans leurs approches commerciales des marchés étrangers - 70 entreprises régionales exposantes</p> <p><u>Groupements</u> 12 sociétés accompagnées dans le cadre de 3 groupements</p>
	<p>Volontariat International en entreprise : objectif global à horizon 2011 : 300 VIE en poste en région Nord – Pas de Calais et 100 projet de VIE en PME PMI</p>	<p>- 65 projets de VIE en PME/PMI ont bénéficié du soutien de la Région (10 000 euros par VIE) A l'inverse du niveau national, le Nord-Pas-de-Calais connaît une croissance de 7 à 8 % des V.I.E. sur l'année 2009. Un CDI est proposé à 87 % des jeunes VIE à la fin de leur mission. Autres indicateurs : 34 % des VIE en Nord – Pas de Calais sont des femmes contre 31% au national et surtout, 21 % des jeunes du Nord – Pas de Calais sont de formation Bac +2 à Bac +4 contre seulement 10 % au national.</p>	<p>- 241 VIE sont en poste - 20 projets de VIE en PME/PMI ont bénéficié du soutien de la Région (10 000 euros par VIE) 85 départs de VIE ont été subventionnés depuis le début</p>
	<p>Prêt Participatif de développement à l'International (PPDI)</p>	<p>9 projets réalisés pour 0,675 M€ de crédits</p> <p>En cumulé depuis l'origine (mai 2008), 24 dossiers ont été accordés pour 1,825 M€ et 22 dossiers réalisés pour 1,625 M€ Après un 2^{ème} semestre 2009 totalement atone, les projets semblent revenir en ce début 2010.</p>	<p>2 projets réalisés pour 0,150 M€ de crédits, plus 2 projets acceptés pour 0,200 M€</p>



Les Outils financiers

Enjeu n°6 du SRDE : mobiliser et coordonner les outils financiers au service du développement économique régional.



Objectifs

Le Nord - Pas de Calais est riche d'outils financiers susceptibles d'intervenir sur la plupart des phases de la vie des entreprises (création, développement...), sur un large panel d'entreprises (industries, micro entreprises solidaires...) ou pour soutenir des dynamiques particulières (rénovation urbaine, économie sociale et solidaire...), permettant de financer l'ensemble des composantes d'un projet de qualité, créateur d'emplois. En 2009, l'ensemble des outils, dont le Conseil Régional est actionnaire, ou qu'il a doté ont permis d'investir plus de 150 millions d'euros dans l'économie régionale.

La réalisation de cette ambition passe par :

- l'articulation des outils financiers où les pouvoirs publics (comme le Conseil Régional) sont actionnaires ;
- l'articulation avec les autres outils régionaux (où les pouvoirs publics ne participent pas au capital) ;
- le soutien aux structures associatives ayant pour vocation de promouvoir l'investissement privé de proximité et l'articulation avec les autres dispositifs.

AXES	OBJECTIFS 2010	INDICATEURS	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/03/2010
Articulation avec le Plan 2000 PME	<p>Offrir une réponse concertée aux demandes de financement des Pme rencontrées dans le cadre du plan 2000 PME</p> <p>Poursuivre la construction de l'exhaustivité du paysage financier régional en matière de financement des PME.</p>	<p>Mise en œuvre du site internet de la plateforme et d'un outil de mise en réseau et de coordination avec les développeurs du plan 2000 PME. Lancement lors du salon CREER</p> <p>Identification des zones de financement non couvertes, propositions d'outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 5 comités d'orientation de la plateforme capital investissement se sont tenus ; • Cahier des charges du portail en cours de finalisation ; • Benchmark sur les outils de mise en réseau disponibles. • Rendu collectif du rapport de Jean-Pierre GUILLON dans le cadre de la mission d'étude sur les outils financiers ; • Mise en œuvre d'un groupe de travail sur la proposition de création d'un fonds post amorçage en lien avec la Stratégie Régionale de l'Innovation ; • Création d'un fonds de prêts participatifs en lien avec Autonomie et Solidarité sur les petits tickets.
Mieux financer l'innovation	<p>Trouver une réponse pour le financement des innovations non technologiques</p> <p>Renforcer le financement du post-amorçage</p>	Création d'un outil ad hoc	<ul style="list-style-type: none"> • 2 groupes de travail se sont réunis sur l'axe « mieux financer l'innovation » • Réflexion en cours avec Oséo sur la création d'un outil pour les innovations non technologiques • Travail en cours sur la possibilité de mobiliser le FEDER pour mieux doter des outils régionaux sur le financement des cibles définies dans le cadre de la Stratégie Régional de l'innovation
Lisibilité de l'action des organismes régionaux de financement comme facteur d'attractivité	<p>Améliorer le reporting</p> <p>Définir une stratégie globale de communication</p>	Création et communication de tableaux de bords d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Reporting semestriel avec réalisation de tableaux de bords par le contrôle de gestion du conseil régional.



Le bilan chiffré au 31 mars 2010

		Nombre de dossiers Décidés		Montants En M€		Emplois créés ou maintenus	
		2009	Au 31/03/10	2009	Au 31/03/10	2009	Au 31/03/10
IMMOBILIER D'ENTREPRISE	BATIXIA ⁷	21 (+2 et 1 sortie) SCI en portefeuille	21	73,5 en travaux	73,5 de travaux	NS	NS
INTERVENTIONS EN FONDS PROPRES OU QUASI FONDS PROPRES	AUTONOMIE ET SOLIDARITE	25		0,733		351	
	FINORPA						
	SCR	12	6	4,065	0,800	234	70
	PP	33	8	4,775	1,565	332	65
	Mezzanine	1	-	0,800	-	60	-
	INOVAM	17(+6 et 1 sortie) en portefeuille	4 décisions	2,259	0,258	150	-
GARANTIE	F.R.G.	131	23	55,805	10,177	2 782 maintenus	228 maintenus
	OSEO NORD - PAS DE CALAIS	652	88	89,596	10,884	8 738	790
PRETS D'HONNEUR	PFIL	1 405	286	8,060	2,076	3 168	764
ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE GARANTIES,, FONDS PROPRES, PRETS	CAISSE SOLIDAIRE	24	4	0,726	0,064	130	6
	INSERACTION 62	289	102	6,893	2,210	1 010	195
	NORD ACTIF	276	135	9,937	2,211	7 823	nc

⁷ Les participations en portefeuille tiennent compte des entrées nouvelles de l'exercice ainsi que des sorties

		Nombre de dossiers Décidés		Montants En M€		Emplois créés ou maintenus	
		2009	Au 31/03/10	2009	Au 31/03/10	2009	Au 31/03/10
SUBVENTIONS REGION	Contrat de création	12	3	0,786	0,111	142	19
	Contrat de Dévpt	59	4	9,987	0,513	842 (1557 maintenus)	38 (144 maintenus)
	Contrat ACES	10	6	0,070	0,090	19 (12 maintenus)	15
SUBVENTIONS REGION/FEDER	FSI (total)	11	1	8,410	0,356	1 540 + 2 827 maintenus	27+168 maintenus
	F.S.I. REGION	4		1,490			
	F.S.I. FEDER	6	1	4,920	0,356		
	FSI REGION/FEDER	1		2,000			

Les Technologies de l'Information et de la Communication

Enjeu n°7 du SRDE : faire du Nord Pas de Calais une région hautement avancée dans les technologies de l'Information et de la Communication.



Le Nord – Pas de Calais a l'ambition de devenir une région hautement avancée dans les technologies de l'information et de la communication. Cette ambition se traduit par la création d'un environnement favorable et attractif au développement économique qui passe notamment par :

Tableau 1 : programme pluriannuel

Objectifs

THEMES	OBJECTIFS
Résorber les zones d'ombres et équiper les zones d'activités	<ul style="list-style-type: none">• Qualifier sur le plan technologique et tarifaire la desserte en télécommunications des ZAE de la Région en vue de réaliser la cartographie et le tableau de bord de la desserte en télécoms des ZAE.• Sensibiliser les aménageurs de ZAE au pré-équipement en infrastructures neutres et co-financer des pré-équipements.• Définir avec les aménageurs de ZAE et des représentants économiques et professionnels les besoins en équipements TIC mutualisables sur les zones d'intérêt stratégique pour la région.
Développer les services à destination des entreprises et des habitants	Améliorer le développement territorial et les rapports entre le citoyen, ses élus et l'administration par l'animation de la communauté publique intéressée par les TIC, la définition de nouvelles missions pour les cyber-centres, la mise en place de packs services et l'expérimentation d'un centre de ressources régional d'accompagnement des collectivités territoriales à l'échelle d'un territoire.
Structurer le secteur des TIC	Mise en place d'une filière numérique régionale autour d'une stratégie cohérente entre plusieurs thèmes (e-business, e-commerce, contenus numériques et plusieurs sites régionaux).
Diffuser les TIC au sein des entreprises	Développer l'appropriation des usages les plus innovants des TIC par les PME (outils collaboratifs, veille, accompagnement, sensibilisation, formation et accompagnement des acteurs régionaux et locaux).

Tableau 2 : le bilan au 31 mars 2010

THEMES	OBJECTIFS 2009-2010	RESULTATS 2009-2010
Résorber les zones d'ombres et équiper les zones d'activités	<p><u>Observatoire régional des télécoms :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Premières cartographie pour Septembre 2009. Mise en place d'un Club d'Aménageurs de ZAE, grille d'aménagement du territoire pour les ZAE. <p><u>Zones d'ombre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place des derniers projets d'ici fin 2010. <p><u>Zones d'activités :</u> Suivre les études en cours.</p>	<p><u>Observatoire régional des télécoms :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Attribution de marchés courant 2009 aux sociétés TACTIS et GEOSIGNAL <p><u>Zones d'ombre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 127 communes représentant 12 793 foyers ont résorbé leur(s) zone(s) d'ombre, 26 communes représentant 2 251 foyers sont en cours d'assistance à maîtrise d'ouvrage, 3 communes représentant 270 foyers ont été sensibilisées par les services de la Région et sont en mesure de prendre une décision d'engagement (ou pas) dans un projet, <p>Au total, 156 communes (100 % de la cible) représentant 15 314 foyers (100 % de la cible) sont engagées dans une démarche de réflexion ou de réalisation suite à l'intervention de la Région.</p> <p><u>Zones d'activités :</u> 70 ZAE équipées. 30 ZAE en étude et AMO</p> <p><i>Evolution: mise en place le 19/11/09 de la Conférence Numérique Régionale qui portera à partir de 2010 la stratégie régionale du très haut débit.</i></p>
Développer les services à destination des entreprises et des habitants	Maintenir la création de 10 cybers dans des zones blanches.	<ul style="list-style-type: none"> 3 dossiers de création ou labellisation cyber-centre passés en commission. Pack services cyber : 22 Packs « visibilité accessibilité des politiques régionales », 32 Packs « TIC et développement des territoires » et 20 Packs « TIC et participation citoyenne ».
	Renforcement du rôle des cyber-centres dans leur action de sensibilisation aux usages des TIC auprès de nouvelles cibles.	Dispositif BOUTIC : les cyber-centres deviennent des lieux à forte valeur ajoutée à destination des entreprises des zones rurales. Ils deviennent les partenaires des chambres consulaires.
	<p>Développement d'une méthodologie reproductible d'accompagnement de collectivités :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseils techniques individualisés. Organisation de séminaires de sensibilisation. <p>Mise en place d'outils mutualisés.</p>	Le programme <i>Créatic</i> continue de se structurer pour offrir le meilleur service d'assistance aux collectivités. Une réflexion avancée sur la création d'un GIP Administratif est en cours.
	Stimuler les territoires et les collectivités afin d'améliorer	<ul style="list-style-type: none"> 12 territoires accompagnés pour définir leur stratégie numérique (avec en général

	les services rendus au public ou d'en créer de nouveaux.	<p>un volet économique conséquent) : Pays du Ternois, du Cambrésis, du Calaisis, de la Lys romane et de Saint-Omer, Communautés d'agglomération Hénin-Carvin, du Douaisis, communautés de communes Ardrésis et Vallée de la Hem, Action Fourmies et environs, du Canton de Fruges et du Pays d'Avesnes, ville de Bergues.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18 collectivités aidées pour innover ou se réorganiser afin d'améliorer le service public (Roubaix, Saint-Amand, SIVOM du Béthunois, Carvin, Lille, Dunkerque, Faches-Thumesnil, Artois Comm, Valenciennes, Aulnoy, Noyelles-Godault, C.A de St. Omer, Wattrelos, C.A du Calaisis, Divion, Hondschoote, Dunkerque, SIVOM du Béthunois).
Structurer le secteur des TIC	Les Fabriques Numériques 2010 rentrent dans leur troisième édition. En 2009, elles se sont déroulées conjointement avec les événements de la semaine de l'innovation et ont intégré le tout nouveau Pôle d'excellence Image	Les Fabriques Numériques : la moment fort de l'année qui démontre le savoir-faire et les compétences régionales en matière de TIC, d'innovation et de créativité numérique. Le littoral, la métropole lilloise et la métropole Valenciennoise fédèrent leurs efforts. Cette dynamique est désormais inscrite dans le calendrier des manifestations incontournables sur le plan régional voire national.
Diffuser les TIC au sein des entreprises	Objectif 2009-2010 : 43 EPCI devraient pouvoir être dans le dispositif.	Dispositif BOUTIC : 32 EPCI sont désormais accompagnés par l'ensemble des chambres consulaires dans un programme commun d'utilisation des TIC en zone rurale.



L'Economie Sociale et Solidaire

Enjeu n°1 du SRDE : accompagner la création et la transmission d'activités.

Enjeu n°8 du SRDE : promouvoir une région solidaire et attentive à l'équilibre entre les territoires.



La Région Nord - Pas de Calais compte près de 25.600 structures de l'Economie Sociale et Solidaire (associations, coopératives, mutuelles), soit 14 % de l'ensemble des établissements et plus de 11% des emplois salariés.

L'année 2009 a vu la mise en œuvre d'un **nouveau cadre d'intervention** avec notamment :

- la création de deux dispositifs d'aide à la création et au développement d'activités : **Contrat de Création et Contrat d'Appui au Développement de l'Economie Sociale et Solidaire.**
- le soutien à un dispositif d'appui aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire en consolidation : ce dispositif, porté par *Nord Actif* et *Inseraction 62*, a pour objectif de **proposer aux structures impactées par la crise économique et financière actuelle un accompagnement et des outils financiers adaptés à leur situation.**
- la participation à l'expérimentation ou à la poursuite de dispositifs de soutien au montage et la conception de projet (poursuite de l'expérimentation FIDESS et nouvelle programmation 2009-2011 pour le dispositif Micro-Projets Associatifs).

Plus globalement, l'Etat, la Région Nord - Pas de Calais, le Département du Nord, le Département du Pas de Calais et la Caisse des Dépôts ont réaffirmé leur engagement dans le **Programme Régional de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire** au travers d'une convention de partenariat. Celle-ci participe à la déclinaison opérationnelle de l'avis ESS adopté en 2008 et a été **signée lors de la Conférence Permanente du SRDE du 2 décembre 2009.**



Tableau 1 : les axes du P.R.D.E.SS.

Objectifs

AXES	OBJECTIFS
1 - Diffuser les valeurs et les pratiques de l'Economie Sociale et Solidaire	<ul style="list-style-type: none"> • promouvoir le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, via des plans de communication auprès du grand public, des acteurs économiques et des collectivités ; • diffuser les innovations produites par les structures de l'Economie Sociale et Solidaire ; • soutenir les têtes de réseaux APES et CRESS afin de sensibiliser le grand public et les territoires aux pratiques et valeurs de l'économie sociale et solidaire ; • construire des coopérations pour encourager des pratiques solidaires dans l'ensemble de l'économie.
2 - Aider le secteur à se structurer en soutenant les stratégies de développement local	<ul style="list-style-type: none"> • soutenir les stratégies de développement local au travers des Plans Locaux de Développement Economique, via le volet Economie Sociale et Solidaire.

3 – Soutenir la création et le développement d'activités

- soutenir la conception et le montage d'une nouvelle activité ;
- aider au démarrage des activités ;
- soutenir le développement et la pérennisation des activités ;
- proposer aux porteurs de projet une offre d'accompagnement de qualité, homogène sur l'ensemble du territoire régional.

Tableau 2 : le bilan au 31 mars 2010

AXES	OBJECTIFS	RESULTATS AU 31 MARS 2010
Diffuser les valeurs et les pratiques de l'ESS	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des acteurs de l'ESS au Salon Créer. • Actions de sensibilisation de l'APES et de la CRESS auprès des étudiants, élus et membres des réseaux d'acteurs, des territoires. • Participer au groupe de travail de l'ARF sur l'amélioration de la visibilité du secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des stands dédiés à la création et développement d'activités économiques dans l'ESS (accompagnement ; financement ; finance solidaire) ont été tenus lors du Salon Créer grâce à la mobilisation des acteurs de l'ESS. • Au cours de l'année 2009, l'APES et la CRESS ont mené des actions de sensibilisation auprès des étudiants, des élus et acteurs de l'ESS des territoires (6 territoires sensibilisés). • Un site internet « L'ESS en région » (www.essenregion.org) a été réalisé par l'ARF en 2009. Il met en lumière les initiatives entreprises dans le champ de l'ESS dans chacune des régions françaises.
	<ul style="list-style-type: none"> • Montage de l'observatoire régional de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et production de données chiffrées. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'observatoire régional de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) produit des données chiffrées pour le territoire régional.
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de 3 projets innovants portés par des structures de l'ESS. 	<ul style="list-style-type: none"> • La préfiguration d'un Incubateur de L'ESS – IRIS - sur le territoire de Saint-Omer a été soutenue. Un appel à projet de création ou reprise d'entreprises sous statut coopératif a été lancé en juin 2009. • L'implantation de l'association Terre de Liens en région a été soutenue. L'objectif de cette association est de concourir à la création d'activités agro-rurales écologiquement responsables, socialement solidaires et économiquement viables par le biais de l'acquisition collective du foncier et du bâti, au travers d'outils locaux, régionaux et nationaux, dans une démarche partenariale pour favoriser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. • Expérimentation de la démarche « Stimuler les territoires par l'activité et les projets » STAP sur le PLDE Pays de la Lys Romane. Il s'agit d'une démarche qui vise à stimuler l'esprit d'initiative et à proposer un accompagnement adapté à chaque porteur de projet identifié. • Après son expérimentation en région, une stratégie visant l'amplification et le déploiement du SOL est mise en œuvre. Les objectifs poursuivis sont 20 boutiques opérationnelles d'ici la fin 2010 sur au moins 3 territoires.

<p>Aider le secteur à se structurer par le soutien aux stratégies de développement local</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions menées dans le cadre des 10 PLDESS existants ; • sensibilisation de l'ensemble des territoires en vue de la construction d'un volet ESS pour chaque PLDE. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 6 territoires ont un volet ESS au sein de leur PLDE ⇒ 10 territoires ont inscrit l'ESS comme un axe de leur PLDE et travaillent actuellement à l'élaboration d'une stratégie ESS ⇒ 6 territoires ont été sensibilisés et réfléchissent à l'opportunité de l'élaboration d'un volet ESS.
<p>Soutenir la création d'activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conventionnement avec structures pour un accompagnement sur l'ensemble du territoire • Reconstitution du dispositif MPA • 7 projets FIDESS 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la continuité du travail collaboratif de redéfinition des missions d'accompagnement réalisé en 2008, une Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec chacune des structures d'accompagnement a été réalisée. • Le dispositif MPA a été reconduit grâce à la mobilisation de l'Etat, de la Région et des Départements du Nord et du Pas de Calais permettant la mobilisation de 1.636.000 euros de Fse pour les porteurs de projets de la région. En 2009, 25 projets ont été soutenus. • 13 études-actions ont été soutenues (7 en 2009) sur l'ensemble de la phase d'expérimentation 2008/2009 du FIDESS. 9 de ces projets ont démarré, avec en moyenne, 5 emplois à la création et 12 d'ici à 3 ans.
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de 17 projets de création ou développement • Fonds d'investissement associatif : 30 projets soutenus par Nord Actif et 22 projets par Inseraction62. • Prise de participation en capital et apport en fonds propres pour 30 projets (Autonomie et Solidarité). • Cigales : 35-40 investissements et 12 nouveaux clubs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de Création (aide au démarrage) : 8 projets soutenus pour 43 emplois créés à 3 ans (sur 4 mois d'activité). • Contrat d'Appui au Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (aide au développement) : 8 projets soutenus 67 emplois créés à 3 ans (Sur 4 mois d'activité). • Outils financiers France Active (Apport en fonds propres et avances remboursables) : 2,9 M d'euros mobilisés permettant la consolidation de 42 structures, 1.700 emplois concernés (dont 570 en insertion) (au 01/09/09). • Sociétés de capital risque solidaire Autonomie et Solidarité : 27 dossiers accordés, 1,053 M d'euros mobilisés, 551 emplois concernés. • Clubs d'investisseurs Cigales : 60 clubs actifs dont 6 nouveaux, 70 entreprises accompagnées. • Soutien aux structures de l'ESS en retournement : Ce dispositif constitue le volet défensif du PRDESS et opérationnelle depuis le 22 octobre 2009. Il s'agit d'une plateforme, portée par Nord Actif et Inseraction62, ayant une dimension accompagnement et intervention financière.
	<ul style="list-style-type: none"> • C2RA : mise en place de 350 DLA. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif Local d'Accompagnement : 121 structures accompagnées, 4.708 emplois concernés



Les Plans Locaux de Développement économique

Enjeu n°8 du SRDE : promouvoir une région solidaire et attentive à l'équilibre entre les territoires.



Objectifs

La solidarité est un élément fondamental de la politique économique du Conseil Régional. Le SRDE exprime cette volonté de veiller à un développement équilibré de tous les territoires en plaçant l'homme au cœur des priorités. Le choix de la prise en compte des spécificités de chacun des territoires de la région est une première réponse à cette recherche d'équilibre.

Origine du dispositif

La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales autorise, d'une part, l'Etat à confier aux Régions l'élaboration d'un Schéma Régional de Développement Economique, et confirme, d'autre part, le rôle privilégié de la Région en matière de développement économique, en lui donnant de nouvelles possibilités de coordination de l'action des collectivités territoriales.

La compétence économique peut donc être considérée comme une compétence partagée entre la Région et les territoires.

Ainsi, lors de la Conférence Permanente du 25 octobre 2006, 14 avis de Territoires ont été pris, présentant le contexte, les enjeux, les plans d'actions et de financement prévisionnels que l'ensemble des acteurs économiques locaux envisagent pour 2007, 2008 et 2009.

Sur cette base, la Conférence Annuelle du SRDE du 26 janvier 2007 a officialisé le démarrage de l'expérimentation d'un nouveau dispositif : les Plans Locaux de Développement Economique (PLDE).

Etat d'avancement régional : au 31 mars 2010, 17 territoires ont signé un PLDE avec la Région

- **Littoral** : Communauté Urbaine de Dunkerque, Pays du Calais, Boulonnais, Pays des Sept Vallées
- **Flandres – Métropole** : Pays de Saint Omer, Pays des Moulins de Flandre, Pays du Cœur de Flandre, Communauté Urbaine Lille Métropole
- **Artois** : Communauté d'Agglomération Artois Comm, Pays du Ternois, Pays d'Artois, Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, Pays de la Lys Romane, Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin
- **Hainaut Cambrésis** : Communauté d'Agglomération du Douaisis, Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, Pays du Cambrésis, Pays Sambre Avesnois

Trois PLDE sont en cours d'élaboration : Pays du Montreuillois, Pays Pévèlois et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.

Au 3^{ème} trimestre 2009, 22 réunions de territoires ont été menées selon les principes de la gouvernance PLDE afin d'en préciser les principes, identifier les conditions de réussite et installer les instances officielles.

La gouvernance locale a pour but de faire en sorte que les décisions concernant le territoire soient prises dans et avec le territoire.

Toutefois, **la Région reste garante de l'intérêt régional** ; celui-ci ne correspondant nullement à la somme des intérêts particuliers de l'ensemble des territoires. C'est la raison pour laquelle une **co-**

présidence du conseil de gouvernance est instaurée ; cette co-présidence étant assurée par le Vice-Président du Conseil Régional en charge de l'économie, et le Président ou le Vice-Président à l'économie du territoire (Pays ou communauté urbaine ou d'agglomération). Co-construire et co-décider au sein des conseils de gouvernance revient à afficher ensemble l'ambition d'un territoire.

Sur le modèle de la gouvernance régionale adoptée au niveau du SRDE, **quatre conditions ont été identifiées et partagées avec les partenaires locaux pour faire de la gouvernance locale une réussite** :

- **les décideurs locaux doivent être présents dans le tour de table**, car il s'agit d'un lieu de préparation des décisions qui seront ensuite proposées à la validation des différentes instances délibératives ;
- **le tour de table doit être complet**, composé à l'image de la gouvernance régionale réalisée au niveau des conférences permanentes du SRDE ; ainsi les organisations syndicales et le monde de l'université et de la recherche doivent être représentés et participer aux décisions ;
- **les réunions du conseil de gouvernance doivent être régulières** : un rythme de 2 à 3 rencontres annuelles paraît adapté à la prise de décisions, en fonction du nombre et de l'avancement des dossiers du territoire
- **la transparence** : l'ensemble des objectifs fixés et résultats obtenus seront partagés publiquement, notamment lors des instances régionales du SRDE

Aujourd'hui, **18 territoires** disposent d'une feuille de route stratégique et opérationnelle partagée avec la Région, qui donne les principaux objectifs de développement du territoire et affiche un plan d'actions opérationnel permettant de les atteindre.

Des outils de reporting ont été élaborés pour chaque PLDE afin de permettre le suivi collectif de la réalisation des actions prévues, ainsi que leur niveau de financement.

Quelques territoires, à l'image du Dunkerquois et du Boulonnais, ont pris l'initiative de baser leur communication en matière d'action économique sur le PLDE. Ils ont ainsi élaboré des documents et une charte graphique spécifiques ; l'estampille « PLDE » devenant un élément distinctif de reconnaissance qualitative de l'action par le territoire et la Région.

Un important travail d'animation du réseau et de suivi des contractualisations est assuré par les équipes régionales et territoriales (pays ou agglomérations).



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS DES SEPT VALLEES

Les dates clefs :

1 ^{er} semestre 2007	Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation.
2 juillet 2007	Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2007-2009).
7 avril 2008	Comité technique du PLDE.
19 novembre 2008	Comité technique du PLDE.
26 mars 2009	Comité technique du PLDE.
11 juin 2009	Conseil de Gouvernance.
23 octobre 2009	Comité Technique du PLDE.
4 décembre 2009	2 ^{ème} Conseil de gouvernance.
24 février 2010	5 ^{ème} Comité Technique du PLDE.

Axes stratégiques du PLDE du Pays des Sept Vallées :

- I. Accompagner l'émergence du pôle d'excellence économique sur la filière bois.
- II. Soutenir la diversification agricole et renforcer les filières agroalimentaires et énergétiques.
- III. Renforcer l'économie sociale et solidaire.
- IV. Intensifier la politique menée en matière de création – transmission d'activité.
- V. Soutenir l'artisanat et le commerce de proximité.
- VI. Développer le tissu économique local via les TIC.

Moyens financiers : Au total, l'engagement collectif en 2008 s'est élevé à 1.062.198 €



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'ARTOIS COMM

Les dates clefs :

- | | |
|--------------------------------|---|
| 2 ^{ème} semestre 2008 | Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique. |
| 30 juin 2008 | Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2008-2010). |
| 12 mai 2009 | 1 ^{er} Comité technique du PLDE. |
| 30 octobre 2009 | Installation du Conseil de Gouvernance. |
| 29 avril 2010 | 2 ^{ème} Comité technique du PLDE. |

Axes stratégiques du PLDE d'Artois Comm.:

- I. Renforcer la performance du territoire.
- II. Développer la compétitivité des entreprises.

Moyens financiers : Au total, l'engagement collectif s'est élevé à 13.145.107 € (8.800.000 € en investissement et 4.354.107 € en fonctionnement).



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS DE SAINT-OMER

Les dates clefs :

- | | |
|-------------------------------|---|
| 1 ^{er} semestre 2008 | Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation. |
| 30 juin 2008 | Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2008-2010). |
| 28 août 2008 | 1 ^{er} comité technique du PLDE. |
| 17 décembre 2008 | 2 ^{ème} comité technique du PLDE. |
| 23 juin 2009 | 3 ^{ème} comité technique du PLDE. |
| 29 juin 2009 | Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la 2 ^{ème} année du PLDE du Pays de Saint-Omer. |
| 17 novembre 2009 | 4 ^{ème} Comité technique du PLDE. |
| 9 décembre 2009 | Installation du Conseil de Gouvernance. |
| 28 avril 2010 | 5 ^{ème} Comité technique du PLDE. |

Axes stratégiques du PLDE du Pays de Saint-Omer :

- I. Promouvoir l'agriculture durable et la diversification agricole.
- II. Créer les conditions d'un nouvel essor économique.
- III. Conforter l'excellence économique du territoire.

IV. Développer les activités de l'économie sociale et solidaire.

Moyens financiers : Au total l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 3,6 millions €



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS DES MOULINS DE FLANDRE

Les dates clés :

20 octobre 2008	Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation.
20 octobre 2008	Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2008-2010).
Février 2009	Démarrage Village du Livre d'Esquelbecq.
Mars 2009	1 ^{ère} réunion d'élaboration du Conseil de gouvernance.
Septembre 2009	Comité technique du PLDE.
Octobre 2009	Validation du projet Lin dans le cadre de l'appel à projets commerce-artisanat.
26 octobre 2009	Installation du Conseil de gouvernance du Pays des Moulins de Flandre.
Juin 2010	Comité technique du PLDE

Axes stratégiques du PLDE du Pays de Moulins de Flandre :

- I. Création-reprise-transmission d'entreprises.
- II. Développement du tissu économique local : l'artisanat, le commerce de proximité.
- III. Développement de la compétitivité des entreprises.
- IV. Maintien et développement d'une agriculture durable.
- V. Développement de la filière du tourisme.
- VI. Valorisation et renforcement des démarches de développement durable et notamment l'éco-construction.
- VII. Améliorer la gestion de l'emploi et des compétences.
- VIII. Développement des services à la personne et de l'ESS.
- IX. Favoriser l'utilisation des techniques modernes de télécommunications pour la vente, notamment pour les artisans et commerçants.

Moyens financiers : Au total, l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 3.200.000 €.



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS COEUR DE FLANDRE

Les dates clés :

20 octobre 2008	Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation.
20 octobre 2008	Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2008-2010).
29 octobre 2009	Installation du Conseil de gouvernance.
15 avril 2010	Comité technique du PLDE

Axes stratégiques du PLDE du Pays de Cœur de Flandre :

- I. Emergence et développement de la filière éco-construction.
- II. Soutien à la diversification agricole et renforcement des filières agro-alimentaires et énergétiques.
- III. Intensification de la politique en matière de création, reprise et transmission d'activités.
- IV. Développement de la filière économie sociale et solidaire et SAP.

- V. Développement de la filière du tourisme.
- VI. Maintien et développement de l'artisanat et du commerce.
- VII. Développement de la compétitivité des entreprises.
- VIII. Amélioration de la gestion locale de l'emploi et des compétences.

Moyens financiers : Au total, l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 2.300.000 €.



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE

Les dates clés :

1 ^{er} semestre 2009	Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation.
29 juin 2009	Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2009-2011).
24 septembre 2009	1 ^{er} Comité technique du PLDE
19 juin 2009	Présentation à la Conférence Permanente du SRDE.
20 novembre 2009	1 ^{er} Conseil de gouvernance.

Axes stratégiques du PLDE du Pays de la Communauté Urbaine de Dunkerque :

- I. Développer une politique de filière ambitieuse dans les secteurs clés (énergie, environnement industriel, logistique et portuaire...) et favoriser l'émergence de nouvelles filières
- II. Développer le potentiel d'innovation du territoire
- III. Favoriser la création d'activités nouvelles et le développement de la culture entrepreneuriale
- IV. Développer l'économie résidentielle et l'attractivité du territoire
- V. Contribuer à la cohésion sociale et à la dynamique économique par l'emploi et la solidarité

Moyens financiers : Au total, l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 8.853.000 € en fonctionnement et à 12.550.000 € en investissement.



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS DU CALAISIS

Les dates clés :

2 ^{ème} semestre 2008	Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation.
25 mai 2009	Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2009-2011).
19 juin 2009	Présentation à la Conférence Permanente du SRDE.
26 juin 2009	1 ^{er} comité technique du PLDE.
12 novembre 2009	2 ^{ème} Comité technique du PLDE.
25 novembre 2009	1 ^{er} Conseil de gouvernance.
4 février 2010	3 ^{ème} Comité technique du PLDE.

Axes stratégiques du PLDE du Pays du Calaisis :

- I. Amplifier le rayonnement économique du Calaisis
 - Moderniser les fonctions économiques de l'agglomération.
 - Encourager la pratique de l'excellence économique.
 - Orienter les infrastructures de demain vers l'intermodalité.

- II. Renforcer le dynamisme économique sur le Calaisis
 - Organiser le développement économique du territoire.
 - Stimuler l'activité économique des centres bourgs, centre ville de Calais et villages relais.
 - Renforcer la notoriété des produits du Calaisis et l'image touristique du territoire.
 - Accompagner le territoire à l'échéance JO 2012 et accentuer le rapprochement avec la Grande-Bretagne.

Moyens financiers : au total l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 3,3 millions d'euros.



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU BOULONNAIS

Les dates clés :

2 ^{ème} semestre 2008	Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation.
2 février 2009	Délibération d'engagement dans le PLDE par les élus de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.
2 avril 2009	Délibération d'engagement dans le PLDE par les élus de la Communauté de Communes de Desvres Samer.
11 juin 2009	1 ^{er} Comité technique du PLDE.
19 juin 2009	Présentation à la Conférence Permanente du SRDE.
29 juin 2009	Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2009-2011).
3 juillet 2009	2 ^{ème} Comité technique du PLDE.
4 septembre 2009	3 ^{ème} Comité technique du PLDE.
11 septembre 2009	Présentation au Groupe Politique Economique (comité technique élargi du territoire) du bilan à mi-parcours.
6 novembre 2009	4 ^{ème} Comité technique du PLDE.
4 décembre 2009	1 ^{er} Conseil de gouvernance.
15 janvier 2010	5 ^{ème} Comité technique du PLDE.
11 mars 2010	6 ^{ème} Comité technique du PLDE.
18 mars 2010	Présentation au Groupe Politique Economique (Comité technique élargi du territoire) du bilan de l'année 2009.

Axes stratégiques du PLDE du Boulonnais :

- I. Structurer le territoire de manière équilibrée et renforcer l'attractivité du Boulonnais
- II. Encourager l'initiative économique et aider le développement des activités
- III. Accompagner les ressources humaines dont les entreprises ont besoin
- IV. Conforter et valoriser les filières et secteur d'excellence

Moyens financiers : au total l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 7,6 millions d'euros.



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE METROPOLE

Les dates clés :

9 juillet 2009	Installation du Conseil de gouvernance.
25 novembre 2009	Comité technique du PLDE.
21 janvier 2010	2 ^{ème} Conseil de gouvernance.
30 avril 2010	Comité technique du PLDE.
11 juin 2010	Comité technique du PLDE.

Axes stratégiques du PLDE de la Communauté Urbaine de Lille Métropole :

- I. Créer un environnement favorable à la création et au développement des entreprises
- II. Renforcer les filières économiques métropolitaines
- III. Favoriser un développement économique de proximité facteur de cohésion sociale
- IV. S'appuyer sur la recherche et l'innovation pour favoriser la création d'activités nouvelles
- V. Renforcer l'anticipation des mutations économiques du territoire métropolitain
- VI. Renforcer l'attractivité internationale de la Métropole

Moyens financiers : au total, l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 10.214.00 € en fonctionnement et à 56.375.000 € en investissement.



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS LIEVIN

Les dates clés :

- | | |
|-------------------------------|---|
| 1 ^{er} semestre 2009 | Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation. |
| 29 juin 2009 | Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2009-2011° ; |
| 14 octobre 2009 | 1 ^{er} Comité technique du PLDE. |
| 28 octobre 2009 | Installation du Conseil de gouvernance. |
| 19 novembre 2009 | 2 ^{ème} Comité technique du PLDE. |
| 3 mars 2010 | 3 ^{ème} Comité technique du PLDE (plénier). |

Axes stratégiques du PLDE de la Communauté d'Agglomération de Lens liévin :

- I. Renforcer l'attractivité économique d'un territoire en développement
- II. Affirmer la compétitivité économique de la Communauté
- III. Développer la performance des ressources humaines

Moyens financiers : Au total, l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 13.646.000 € en fonctionnement et à 30.850.000 € en investissement.



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS D'ARTOIS

Les dates clés :

- | | |
|--------------------------------|---|
| 2 ^{ème} semestre 2008 | Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation. |
| 29 juin 2009 | Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2009-2011). |
| 29 septembre 2009 | 1 ^{er} Comité technique du PLDE. |
| 8 décembre 2009 | Installation du Conseil de gouvernance. |

Axes stratégiques du PLDE du Pays d'Artois :

- I. Conforter la vocation d'échangeur du Pays
- II. Conforter la vocation « agro » du territoire
- III. Faire du secteur de la construction et du bâtiment un point d'appui pour le développement durable du Pays

- IV. Exploiter les opportunités de développement du tourisme
- V. Accompagner la création – transmission – reprise d’entreprise sur le territoire
- VI. Soutenir le développement et l’innovation de l’artisanat et du commerce artisanal
- VII. Encourager l’émergence et la structuration d’une Economie Sociale et Solidaire

Moyens financiers : Au total, l’engagement collectif prévisionnel s’élève à 743.000 € en fonctionnement et à 44.098.000 € en investissement.



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS DU TERNOIS

Les dates clés :

2 ^{ème} semestre 2008	Préparation et montage du plan d’actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation.
25 mai 2009	Validation à la Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2009-2011).
30 septembre 2009	1 ^{er} Comité technique du PLDE.
4 novembre 2009	Installation du Conseil de gouvernance.
9 février 2010	2 ^{ème} Comité technique du PLDE.
27 avril 2010	3 ^{ème} Comité technique du PLDE.

Axes stratégiques du PLDE du Pays du Ternois :

- I. Renforcer l’attractivité résidentielle et touristique du territoire
- II. Favoriser la compétitivité du territoire
- III. Développer le secteur domestique
- IV. Conforter les piliers fondamentaux du territoire et les énergies nouvelles et renouvelables

Moyens financiers : Au total, l’engagement collectif prévisionnel s’élève à 945.000 € en fonctionnement et à 1.224.000 € en investissement.



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE D’AGGLOMERATION DU DOUAISIS

Les dates clés :

Avril 2008	Préparation du PLDE.
Septembre 2008	Elaboration du PLDE.
Mars 2009	Validation en Conseil communautaire.
Juin 2009	Validation du PLDE par la Commission Permanente du Conseil Régional.
Octobre 2009	Mise en place du Conseil de gouvernance.
2 novembre 2009	Mise en place du Conseil de gouvernance.
31 mai 2010	1 ^{er} Comité technique du PLDE.

Axes stratégiques du PLDE de la Communauté d’Agglomération du Douaisis :

- I. Développer le pôle éco-activité en s’appuyant sur les savoir-faire du territoire
- II. Appuyer la création, reprise et transmission d’entreprise
- III. Soutenir le tissu économique local pour un développement économique durable
- IV. Attirer, accueillir et accompagner le développement des entreprises
- V. Favoriser l’emploi en développant le potentiel humain
- VI. Promouvoir une économie solidaire pour insérer durablement

Moyens financiers : au total, l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 17.912.623 € en fonctionnement et à 4.364.000 € en investissement.



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR D'OSTREVENT

Les dates clés :

Novembre 2007	Demande de la Communauté de Communes pour la mise en place d'un PLDE.
Janvier 2008	Préparation du PLDE.
1 ^{er} février 2008	Validation en Conseil communautaire.
Juin 2009	Validation du PLDE par la Commission Permanente du Conseil Régional.
17 novembre 2009	Mise en place du Conseil de gouvernance.
30 mars 2010	1 ^{er} Comité technique du PLDE.

Axes stratégiques du PLDE de la Communauté de Commune du Cœur d'Ostrevent :

- I. Soutenir et accompagner le développement des entreprises du territoire
- II. Développer les compétences des actifs en cohérence avec les besoins et l'évolution économique du territoire
- III. Renforcer l'organisation globale du territoire en matière de gouvernance économique et favoriser la cohérence des politiques de développement local

Moyens financiers : Au total, l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 223.000 €



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS DU CAMBRESIS

Les dates clés :

10 février 2009	1 ^{er} comité technique du PLDE du Pays du Cambrésis.
12 février 2009	Validation du PLDE en comité de pilotage du Pays.
25 mai 2009	Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2009-2011).
19 juin 2009	Présentation à la Conférence Permanente du SRDE.
24 juin 2009	2 ^{ème} comité technique du PLDE du Pays du Cambrésis.

Axes stratégiques du PLDE du Pays du Cambrésis :

- I. Développer la cohésion du territoire
- II. Développer la compétitivité du territoire
- III. Renforcer l'attractivité du territoire

Moyens financiers : au total l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 4,6 millions d'euros.



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS DE LA LYS ROMANE

Les dates clés :

1 ^{er} semestre 2009	Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation.
5 octobre 2009	Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre

PLDE de 3 ans (2009-2011).
9 décembre 2009 Installation du Conseil de gouvernance.
24 mars 2010 1^{er} Comité technique du PLDE

Axes stratégiques du PLDE du Pays du Cambrésis :

- I. Promouvoir le territoire et ses atouts pour améliorer son attractivité et sa compétitivité économique
- II. Anticiper et accompagner les mutations économiques en favorisant la diversification des activités et la reconversion des hommes.

Moyens financiers : au total l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 3,6 millions d'euros (dont 3,3 en investissement).



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS SAMBRE AVESNOIS

Les dates clés :

1^{er} semestre 2009 Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation.
5 octobre 2009 Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2009-2011).
5 novembre 2009 1^{er} Comité technique du PLDE.
24 novembre 2009 Installation du Conseil de gouvernance.
1^{er} avril 2010 2^{ème} Comité technique du PLDE.

Axes stratégiques du PLDE du Pays du Cambrésis :

- I. Mieux préparer le territoire à son avenir
- II. S'appuyer sur le tissu industriel et le développer
- III. Favoriser les activités en devenir
- IV. Développer l'économie de proximité
- V. Agriculture : donner priorité à l'élevage

Moyens financiers : au total l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 15 millions d'euros dont 157 millions d'euros en investissement.



LE PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'HENIN - CARVIN

Les dates clés :

2^{ème} semestre 2009 Préparation et montage du plan d'actions, animation du projet économique et formalisation de la contractualisation.
8 décembre 2009 Installation du Conseil de gouvernance.
18 décembre 2009 Validation en Commission Permanente du Conseil Régional de la convention cadre PLDE de 3 ans (2009-2011).
10 mars 2010 1^{er} Comité technique du PLDE.

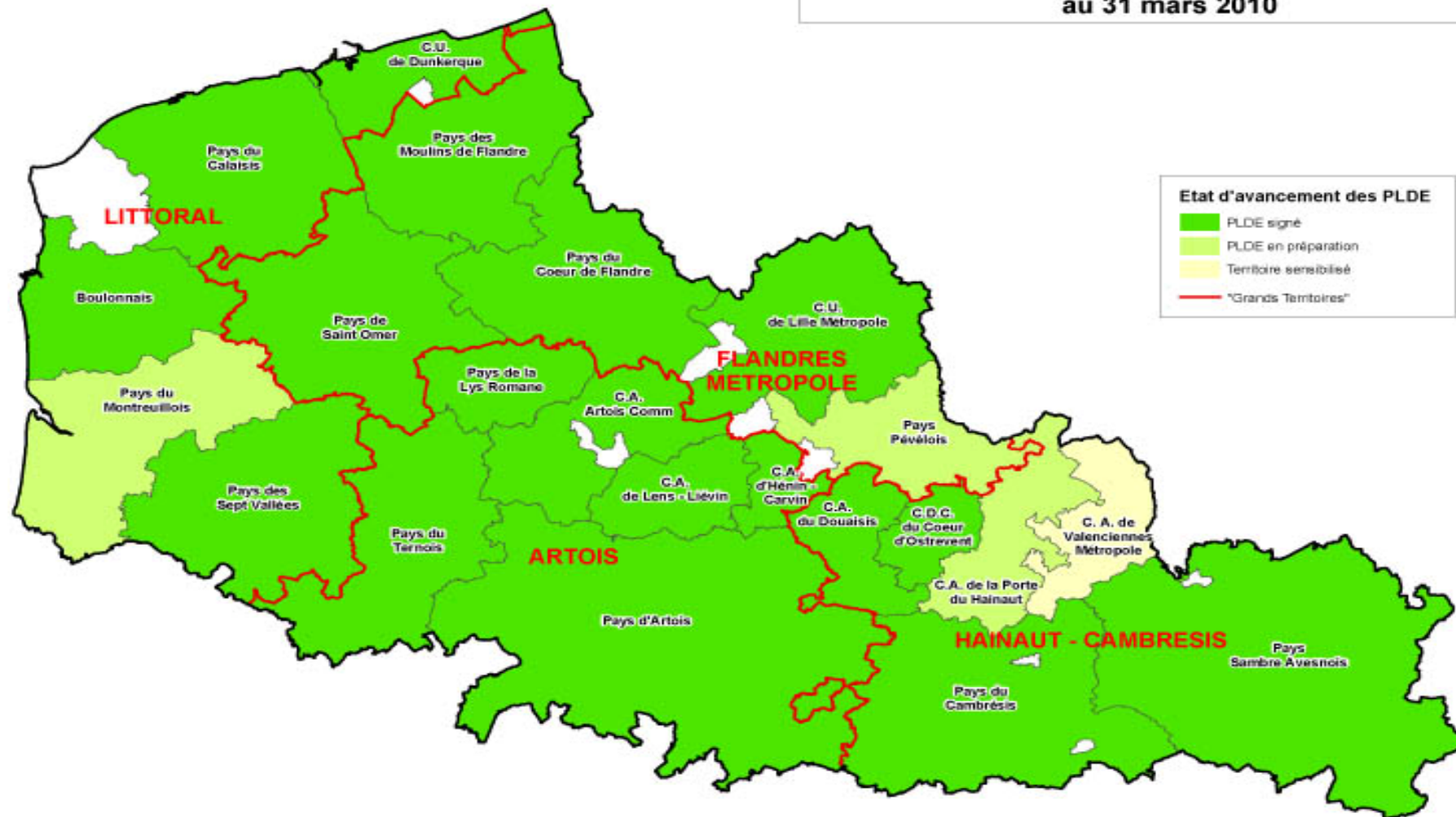
Axes stratégiques du PLDE d'Hénin - Carvin :

- I. Créer un environnement favorable à la création, l'implantation et au développement des entreprises.

- II. Développer une approche filière sur quatre secteurs clefs
- III. Renforcer l'anticipation des mutations économiques du territoire
- IV. Structurer le territoire de manière équilibrée et renforcer son attractivité
- V. Contribuer à la cohésion sociale et à la dynamique économique par l'emploi et la solidarité

Moyens financiers : au total l'engagement collectif prévisionnel s'élève à 3.012.200 €

**Etat d'avancement prévisionnel de la démarche PLDE
au 31 mars 2010**



Sources

- Limites administratives : ©IGN - BD Cartho® (2009)
- Automatisme IGN n°00-09005 - 2000/CUGX/75-81
- PLDE : Direction de l'Action Economique (Mars 2010)
- Pays : Direction des Territoires (Janvier 2010)
- Grands Territoires : Direction de l'Action Economique (Décembre 2009)





La mise en œuvre du FEDER par la Région (Axe 1)



Bilan d'étape de l'Axe 1

Le Programme Opérationnel (PO) FEDER compétitivité régionale et emploi mobilise 700,9 M€ de FEDER pour la Région Nord-Pas de Calais. L'axe 1 « Recherche et Développement, Innovation, Politique de l'Entreprise » géré en subvention globale par la Région est l'axe le plus important : ce sont au total 266,7 M€ qui sont dédiés à la compétitivité et l'emploi, soit 38% du FEDER.

Sur ces 266,7 M€, 231,7 M€ sont gérés par la Région dans le cadre de la convention de subvention globale, conclue avec l'Etat le 27 mars 2008.

Depuis 2007, cet axe est le plus dynamique au regard :

- de sa programmation avec 33,40% des crédits FEDER programmés (23,28% pour la programmation du PO)
- de la certification des dépenses (contrôle des dépenses des opérations par les services de la Région) avec 78,73 M€ (160 M€ de certification au niveau du PO)
- de la saisie des indicateurs au sein des tableaux de bord.

1 - Analyse financière de la programmation

1.1 Une programmation performante

Au 31 décembre 2009, après 10 comités uniques de programmation, le montant programmé de l'Axe 1 est de :

	Axe 1	Total PO
FEDER PROGRAMME	89 M€ (dont 76 gérés par la Région)	163,19 M€
FEDER PREVU	266,7 % (dont 231,7 M€ gérés par la Région)	700,9 M€
TAUX PROGRAMMATION FEDER	33,40 %	23,28 %

1.2 Un nombre important de dossiers traités

	Axe 1	Total PO
Nombre de dossiers	440	706
Montant moyen d'un dossier FEDER	202 382 €	231 147 €

1.3 Des dépenses certifiées au-delà de l'objectif du PO fin 2009

La Certification des dépenses des opérations par le Conseil Régional a permis de dépasser l'objectif prévu.

	Axe 1		Total PO	
	Objectif Fin 2009	Dépenses Certifiées	Objectif Fin 2009	Dépenses Certifiées
Montant total des dépenses (en M€)	51,23	77,5 par la Région	144,22	160
DONT MONTANT FEDER (en M€)	16,63	18,6 par la Région	41,61	46,17

L'Axe 1 a apporté près de 50 % du montant total des dépenses certifiées, ce qui a permis d'éviter tout risque de dégagement d'office .

2 - Analyse des indicateurs

	Valeur cible	Réalisé fin 2009
Programmation FEDER Axe 1	82 M€	89 M€
Part du montant FEDER Earmarké (opérations répondant à la stratégie de (Lisbonne)	66 %	72 %

	Valeur cible Prévues fin 2009	Prévisionnel d'après les conventions conclues à fin 2009
Nombre d'emplois directs additionnels créés (prévisionnel) dans le PO	5 700	5 887

3 - les 9 priorités de l'Axe 1 au 31 décembre 2009

Priorité du PO	Nombre de dossiers	Montant FEDER programmé en M€
1. Soutien à la Plate forme Innovation et valorisation de la Recherche	12	1,60
2. Attractivité internationale du dispositif de recherche	87	28,89
3. Dispositif OSEO (hors subvention globale gérée par la Région)	131	12,99
4. Projets R&D des pôles de compétitivité et d'excellence et leurs opérations structurantes	74	18,1
5. Ingénierie Financière	25	1,08
6. Favoriser l'implantation d'entreprises à fort contenu technologique et de centres de R&D	19	10,56

7. Développer la compétitivité des PME par des approches collectives	26	3,43
8. Encourager la création et transmission d'entreprises (PRCTE)	53	10,25
9. Innovation dans les TPE et les entreprises artisanales	13	2,1
TOTAL	440 dossiers, dont 309 gérés par la Région	89 M€, dont 76 M€ gérés par la Région

En conclusion sur le bilan d'étape de l'Axe 1

L'Axe 1 connaît l'évolution la plus positive du PO Feder tant au niveau de la programmation qu'au niveau de la justification des dépenses encourues par les opérateurs (certification des dépenses).

Le suivi des indicateurs renseignés dans le logiciel PRESAGE a permis de vérifier que les réalisations fin 2009 sont conformes aux valeurs cibles, voire supérieures :

- 72% de dépenses earmarkées (dépenses relatives à des opérations conformes à la stratégie de Lisbonne)
- 80% de dossiers instruits en moins de 6 mois
- 59% d'opérations exemplaires en environnement
- 5 887 créations d'emplois prévus

L'Axe 1 du PO FEDER est résolument tourné vers l'innovation et la compétitivité avec le soutien à la recherche, l'innovation et le développement de l'esprit d'entreprise. La révision à mi parcours doit permettre de renforcer cette stratégie par une recherche de cohérence avec la déclinaison de la SRI (Stratégie Régionale à l'Innovation) et l'optimisation du dispositif de mise en œuvre.

La SRI définit les orientations pour la période 2010-2013 en faveur de l'innovation et de la valorisation de la recherche. Son champ est très large car ces problématiques renvoient également à des questions d'attractivité régionale, d'outils financiers, de mobilisation des PME, de soutien à la création d'entreprise

Perspectives de programmation

Le montant FEDER prévu dans l'Axe 1 est de 266,7 M€ pour la période 2007-2013. Après 3 années de programmation, au Comité Unique de Programmation du 05/02/2010 le montant FEDER programmé cumulé est de 93,06 M€. L'enveloppe disponible pour les 4 années à venir est donc de 173,70 M€: 21,2 M€ pour la subvention globale gérée par OSEO et 152,5 M€ pour la subvention globale Région.



Au 30 septembre 2009, la cellule s'est réunie 22 fois (depuis le 27 octobre 2008).

1. ETAT DES CONTACTS OSEO AU 30 SEPTEMBRE 2009

718 dossiers pour 127,3 M€ de concours bancaires (RSF – Renforcement de la Structure Financière ou RTP - Renforcement de la Trésorerie des PME) dont, sur le Fonds de garantie OSEO Région RTP au 30 septembre 2009 : 456 dossiers accompagnés pour un encours bancaire de 60,5 M€ et le maintien de 7.703 emplois.

2. BILAN DES DOSSIERS ETUDIES LORS DE LA CELLULE FINANCIERE AD HOC AU 30 SEPTEMBRE 2009

94 entreprises sont suivies dans le cadre de la cellule opérationnelle, présentant un besoin de financement de 117,9 M€ et concernent 9.659 emplois.

Du point de vue de la taille des entreprises, la cellule évoque essentiellement le cas d'établissements significatifs, majoritairement de PME régionales :

- 13% emploient moins de 10 salariés ;
- 33% emploient moins de 10 à 50 salariés ;
- 40% emploient moins de 51 à 250 salariés ;
- 14% emploient plus de 250 salariés.

Les secteurs évoqués traduisent les difficultés rencontrées par le secteur industriel :

- 70% exercent leur activité dans le secteur industriel dont :
 - 20% dans la mécanique-métallurgie ;
 - 20% dans le textile ;
- 23% exercent leur activité dans les services.
- 7% dans le BTP.

Les difficultés rencontrées sont de différentes natures :

- 40 en anticipation soit 43% ;
- 32 en urgence structurelle, soit 34% ;
- 22 en urgence conjoncturelle, soit 23%.

et ont donné lieu aux traitements suivants :

- 27 orientations sur les interventions OSEO RTP ;
- 23 sur les interventions accordées par la Région (réaménagement d'aides déjà accordées ou instruction de nouvelles demandes) ;
- 8 auprès de la Médiation Nationale du Crédit ;
- 23 sur les outils financiers Régionaux (FINORPA, FRG...).

Sur ces 94 entreprises, 32 sont a priori en sortie positive.

3. PLAN REBOND

VOLET 1 – SOUTENIR LES ENTREPRISES

Mesure 1 : Coordonner les initiatives publiques

La Cellule hebdomadaire de consolidation financière « spécial crise » enregistre, au 9 octobre, 89 dossiers suivis pour 108.78 M€ de besoins financiers et 9.059 emplois concernés.

Mesure 2 : Fournir un soutien financier exceptionnel aux entreprises

6 avances remboursables ont été accordées pour 1.5 millions d'euros engagés, et visent la sauvegarde de 569 emplois

Mesure 3 : Augmenter la garantie des prêts de consolidation accordés aux entreprises

Par la convention OSEO-Région, la garantie pour les prêts de consolidation de trésorerie a été portée de 50% à 70%.

Dans ce cadre, 468 entreprises ont été accompagnées pour 62.268 M€ de prêt de consolidation concernant 925 emplois.

VOLET 2 – SOUTENIR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le dispositif régional de soutien aux structures de l'ESS en retournement a été lancé en octobre 2009.

Celui-ci est expérimental sur une période de 18 mois, et a pour objectif d'accompagner une centaine de structures.

Il prend la forme :

- d'un accompagnement (juridique, organisationnel, ressources humaines...);
- d'une consolidation financière (mécanisme d'avances remboursables).

La gestion du fonds constitué d'un million d'euros est assurée par Nord Actif et Inseraction 62; le territoire régional est ainsi couvert.



Le Plan 2000 PME



1) la liste de la trentaine d'entreprises qui ont été visitées courant 2009

Aléo industrie, Chantiers despinoy, Cleaning, Clôtures France métal, Sofédis, Briqueterie chimot, Sambre méca, Atf, Paquet, Océan délices, Transport Machet, Remorques Hubières, Quinet, Fidon Sanitaire, 3S Conseils, Atelier Teffri Text, La mécanique moderne, Deltec, Leignel Petit, Vilet, Dylco, Régnier, Mopex, Duranel, Guéguen et Boulogne Composants Béton.

2) le guide d'entretien

Concernant l'intégration du développement durable comme composante du diagnostic stratégique, la réunion prévue initialement le 19 avril se tiendra le 10 mai prochain avec la Direction de l'Environnement. Le guide d'entretien reprend les thématiques suivantes :

- la présentation de l'entreprise
- le dirigeant et la stratégie
- les projets de développement
- l'offre, les marchés, les concurrents
- les ressources
- un questionnaire avancé
- les impressions du prospecteur

3) l'accreditation des consultants, formateurs et accompagnateurs de parcours.

La consultation vient d'être lancée par la CRCI. Les organismes qui souhaitent postuler, peuvent retirer le dossier de consultation auprès de JPVacheron
03 20 63 68 00 / jpvacheron@nordpasdecalais.cci.fr

4) les 1ers développeurs retenus sont :

- Véronique Ansard - Ferroviaire (CCI Nord de France)
- Stéphane Doczekalski - Digiport
- Franck Duhamel - Textile (promotex)
- Pierre Yves Dujardin - Cd2e
- Emmanuel Dupureur - CCI Littoral
- Sophie Habib - CCI Nord de France
- Stéphane laforce - CCI Nord de France
- Sophie Perret du Cray - CCI Artois
- Sébastien Vermandel - Eurasanté